



votre service public local

L'informatique pour les aînés ▶ P.14



en débat

La démocratie participative en marche ▶ P.20

acteur

Les apprenants de langue française ▶ P.18

en actions

Vote du budget 2015 ▶ P.22

Chevilly-Larue

le journal

mensuel d'informations municipales
n° 165 - mai 2015



Prévention-santé

Développer les soins de proximité

Dossier pages 7 à 12

Carnaval de la fête communale À vos masques !



Voilà dix ans que chaque année le carnaval de la fête communale fait le bonheur des petits et des grands.

Dix ans que les Chevillais sont invités à passer commande de leurs costumes en remplissant le bulletin d'inscription prévu à cet effet puis à défiler en famille. Dix ans que ces costumes sont fabriqués sur mesure à l'atelier du carnaval. Et chaque année, toujours plus chatoyants, différents selon les quartiers mais portant chacun les couleurs d'un thème commun, ils rivalisent d'inventivité et de créativité. Il faut dire que c'est avec le plus grand soin que les petites mains de l'atelier du carnaval les confectionnent ; petites mains qui n'attendent que le soutien de chacun car, rappelons-le, tous les Chevillais sont invités à participer à la fabrication des costumes. Pas besoin d'être un grand couturier, il suffit de savoir couper, coller, bricoler. Parce que dix ans cela se fête, tel sera justement le thème de cette année. Les costumes seront à retirer en juin, quelques jours avant le défilé du carnaval qui aura lieu lors de la fête communale, le samedi 20 juin. Alors, à vos masques ! ●

Les bulletins d'inscription pour se faire fabriquer un costume du carnaval sont téléchargeables sur www.ville-chevilly-larue.fr, rubrique Vie citoyenne. Pour plus d'infos, contacter Ghislaine au 06 88 70 68 91.

Le Journal de Chevilly-Larue

Magazine mensuel
d'informations municipales
N°165

Directrice de la publication :
Stéphanie Daumin.

Directrice de la
communication :
Patricia Durand.

Rédactrice en chef :
Géraldine Kornblum.

Photographe :

Jenny Romeiro Dias

Ont participé à ce numéro :

Michel Aumercier,

Florence Bédouet, Didier

Cardon, Marc Ellenberger,

Antoine Ginekis,

Léa Goutmann-Becker,

Mira, Michaël Narradon,

Mathieu Schmitt

Philippe Stisi

Annie Teffaine.

Secrétariat : Coline Petit

Conception : Anatome.

Mise en page : Spirale's

Photogravure

et impression :

imprimerie Grenier.

Régie publicitaire : Micro 5

Direction de la

Communication de la ville

de Chevilly-Larue,

100, avenue du Général

de Gaulle,

94 550 Chevilly-Larue.

Tél. : 01 79 61 63 10

Fax : 01 45 60 19 03

E-mail :

[communication@ville-](mailto:communication@ville-chevilly-larue.fr)

[chevilly-larue.fr](mailto:communication@ville-chevilly-larue.fr)

Mairie de Chevilly-Larue

88, avenue du Général

de Gaulle

94 669 Chevilly-Larue Cedex

Tél. : 01 45 60 18 00

Sommaire



Ville de
Chevilly-Larue
Val-de-Marne
www.ville-chevilly-larue.fr

4-5 Ça s'est passé ... ça va se passer

- Le mois en images

7-12 Enjeux

- La santé, un bien pour tous

14-15 Votre service public local

- Des aînés connectés !

16-17 Près de chez vous

- Développement durable :
les bons réflexes s'apprennent tôt
- Le 29 mai, la fête des voisins
au coin de la rue
- Une deuxième Fleur
pour Chevilly-Larue
- Collège Liberté :
riches échanges culturels
- Une rencontre positive
autour du déploiement de
la fibre optique

18-19 Acteur

- Le FLE pour se
(re)mettre à flot ...

20-21 En débat

- Marche commentée :
la démocratie participative
en marche

22-25 En actions

- Vote du budget 2015 :
un budget de résistance
- Contrat local de
sécurité et de prévention
de la délinquance
- Clauses d'insertion :
une solution pour favoriser
l'emploi
- En route vers un nouveau
Projet éducatif local

26-27 Tribunes

- Expression des élu(e)s

28-31 Découvertes

Culture

- Les jeunes slameurs
font leur show !
- Exposition des apprenants de
langue française
- Exposition des élèves :
recyclage artistique et autres
thèmes
- Scène ouverte à la Maison
du Conte
Livres et vous
- Insa Sané : un écrivain
slameur à Chevilly-Larue
Mémoire
- Il y a 60 ans les Castors
édifiaient leur résidence

32-33 Sports

- Tournoi de rugby :
une première très appréciée
- 24^e Boucles Chevillaises :
Top départ !
- Basket :
des filles pleines d'Élan !

34-35 Vie pratique



Le point de vue de votre Maire



Il est des sujets sur lesquels il faut assurer une vigilance permanente. La construction du Grand Paris est de ceux-là. À l'occasion de la réécriture des dispositions concernant la future métropole du Grand Paris, au cours de la 1^{ère} lecture au Parlement à la fin du mois de mars, le Gouvernement a réintroduit in extremis, en pleine nuit, un amendement confiant la compétence des réseaux de

chaleur et de froid à la métropole. Autrement dit, notre réseau de géothermie, commun à Chevilly-Larue, L'Haÿ-les-Roses et plus récemment à Villejuif, serait récupéré par cette métropole géante du Grand Paris, ainsi que son exploitation.

Seulement voilà, les spécialistes en réseaux de chaleur sont formels : il n'y a aucune pertinence à vouloir raccorder entre eux les réseaux existants. Les sources d'énergie locales doivent être maîtrisées et mises en valeur

localement. C'est cela l'efficacité écologique, ceci d'autant plus que la température de la chaleur produite se réduit lorsqu'on lui fait parcourir des distances trop importantes. Une telle disposition ne présenterait donc aucun avantage technique ni économique pour la collectivité. Elle présenterait par contre des inconvénients majeurs pour les Chevillais. Pionnières en matière de géothermie, les communes de L'Haÿ-les-Roses et de Chevilly-Larue ont fait le choix d'investir dans un réseau, il y a plus de 30 ans. Ces investissements sont donc aujourd'hui amortis et les Chevillais ne paient plus sur leur facture que le coût réel d'exploitation. Avec cette réforme, les Chevillais vont-ils avoir à payer désormais les investissements de la ville de Paris et de la métropole ?

Autre aspect, nos deux communes se sont battues pour obtenir une TVA à taux réduit (5,5% au lieu de 19,6%), ce qui a permis de faire baisser de manière importante le prix des charges communes locatives et des copropriétés.

Un transfert à la métropole nous permettra-t-il de préserver cette situation bénéfique, gagnée grâce à la mobilisation des Chevillais et des L'Haÿssiens ? Pas sûr, car le taux applicable dépend de la taille du réseau et du nombre de foyers raccordés.

Enfin, notre réseau de géothermie est exploité par une entreprise publique locale, la Semhach, dont le seul objectif est de couvrir par ses recettes le coût de fonctionnement du réseau, avec des tarifs les plus bas possible. S'il devait y avoir un transfert de la compétence à la métropole, qui en assurerait l'exploitation ?

À une telle échelle, cette fonction bénéficierait à une entreprise privée, comme c'est le cas dans certaines villes et à Paris. Il en serait alors fini de notre gestion locale uniquement tournée vers le bon fonctionnement du

réseau et vers les bas tarifs servis aux habitants. C'est le sens du message que je porte au sein des instances de travail du Grand Paris. La quasi unanimité des parlementaires s'était rangée à ces arguments en 1^{ère} lecture, arguments soutenus par toutes les associations de gestion de réseaux de chaleur. Il faut maintenant veiller à ce que cette disposition soit écartée à l'occasion de la 2^e lecture au Parlement au mois de mai prochain. En tant que nouvelle présidente de la Semhach, j'y porterai toute mon attention pour le bien des Chevillais-es et je reviendrai bien évidemment vers vous pour envisager une action collective si la rédaction du projet de loi devait être maintenue, car il s'agit du bien commun des Chevillais, des L'Haÿssiens et des Villejuifois. ●

Bien à vous,
votre Maire, Stéphanie Daumin

Défendons la géothermie, notre bien commun



Rencontre avec les communautés religieuses

Comme chaque année, Stéphanie Daumin, la Maire, et les élus ont reçu les représentants de l'ensemble des communautés religieuses de la commune, le 15 avril, au groupe scolaire Pasteur. Ce moment de partage et de convivialité est une occasion précieuse de dialogue entre la Municipalité et les communautés, et d'échanges interreligieux.



50 ans de mariage !

C'est avec une pointe d'émotion et beaucoup de bonheur que Sylviane et Michel Bayet ont fêté leurs noces d'or le 11 avril dans la salle du Conseil municipal, en présence de leur fille Corinne, de leurs petits-enfants et de nombreux amis. « *Un demi-siècle a passé pour vous deux, côte à côte, fait de soutien mutuel, de respect l'un pour l'autre, de complicité* » a salué Stéphanie Daumin, la Maire, après avoir retracé le parcours qui les a conduit jusqu'à la résidence de la Croix du sud en 1977, un quartier qu'ils n'ont jamais quitté et contribuent à faire vivre, notamment par leur implication au sein du comité de quartier Larue. Ils participent également activement à la Ferme du Saut du Loup, dont Michel est le président tandis que Sylviane s'y occupe d'apiculture. Rendez-vous dans 10 ans pour les noces de diamant !



Forum emploi

Le 15 avril, Hélène Husson, 1^{ère} maire-adjointe, Laurent Taupin, maire-adjoint délégué à l'Emploi, et Barbara Lorand-Pierre, conseillère municipale déléguée à la Jeunesse, se sont rendus au forum emploi de la Mission locale organisé cette année à Fresnes. Ils se sont saisis de l'occasion pour rencontrer des acteurs chevillais du territoire tels que le Pôle d'économie solidaire.



Lotos : carton plein !

Quelle foule au gymnase Marcel Paul, le 10 avril (notre photo), lors du traditionnel loto organisé par la FCPE de l'école Pierre et Marie Curie ! C'est dans une ambiance résolument conviviale que s'est ouverte la saison des lotos qui s'est poursuivie le lendemain à l'école Paul Bert A et le 18 avril à la Maison pour tous.



Les musiques actuelles sur le devant de la scène

Le 10 avril, les musiques actuelles étaient à l'honneur au service municipal de la Jeunesse à l'occasion du premier concert *Rythmix'cité*. Les groupes GOJ, Atanaz et Les Sans Gains ont fait vibrer l'assistance sur le rythme du rap et du rock.

Ces trois groupes bénéficieront d'un accompagnement personnalisé dans leur démarche de création artistique avec le soutien de professionnels du conservatoire et de la médiathèque.



Commemoration de la journée nationale de la Déportation

Le 26 avril, à l'invitation de la Municipalité, du Comité d'entente des anciens combattants et de la communauté israélite de Chevilly-Larue, des Chevillais ont honoré la mémoire des dizaines de milliers de personnes déportées durant la seconde guerre mondiale. Après la prise de parole de Dany Cau, fille d'un déporté chevillais, au nom de la fédération des déportés, Hélène Husson, 1^{ère} maire-adjointe, s'est saisie de l'occasion pour rappeler le contexte des années qui ont précédé la guerre. « *Un contexte de crise économique, financière, sociale et politique qui est à l'origine de la montée des idées fascistes révélées par des victoires électorales. Les fascismes proposaient des solutions simplistes qui flattaient autant l'orgueil national des Allemands et exploitaient l'ignorance des millions de pauvres d'un pays ravagé par la crise et les réparations de guerre* ».



Chevilly-Larue toujours « Commune donneur »

Décidemment Chevilly-Larue a du cœur ! La preuve : la commune a reçu pour la cinquième fois les trois cœurs de l'Établissement français du sang Île-de-France. Le « cœur collecte » vient saluer les actions de la commune en faveur de la collecte de sang, le « cœur communication » récompense son implication en faveur de l'information et le « cœur financement » souligne son soutien financier à l'organisation du don du sang et à l'association. La remise de ces trois cœurs a eu lieu le jeudi 16 avril en présence notamment de Jean-Paul Homasson, conseiller municipal délégué à la Prévention santé, de Huguette Orcési, présidente de la section chevillaise de l'Association du don de sang bénévole, et de Catherine Cuisinier, responsable du service Retraités-Santé-Handicap. Elle vaut également à la commune de conserver son label « Commune donneur ».

Vendredi 8 mai à 11h

Commemoration de la fin de la seconde guerre mondiale

Stéphanie Daumin, la Maire, le Conseil municipal et le Comité d'entente des anciens combattants invitent les Chevillais à commémorer le 70^e anniversaire de la fin de la seconde guerre mondiale sur le continent européen, le vendredi 8 mai à 11h devant le monument aux morts.

- Place de l'Église

Dimanche 10 mai à 11h

Journée nationale des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leurs abolitions

Stéphanie Daumin, la Maire, Hélène Husson, 1^{ère} maire-adjointe déléguée à la Lutte contre les discriminations, la Municipalité, Jean-Noël Bernard, proviseur du lycée Pauline Roland, Jean-Roch Cognet, principal du collège Jean Moulin, Géraldine Peyronneaud, principale du collège Liberté, invitent la population, les organisations locales, la jeunesse, à participer à la Journée nationale des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leurs abolitions.

- Place Nelson Mandela

Du 13 au 28 mai

Quinzaine du commerce équitable

Le Pôle d'économie solidaire organise une quinzaine du commerce équitable.

Au programme : stand de vente et de sensibilisation au marché équitable sur le marché du Cœur de ville, rencontre autour de l'essai *Zero Waste* (zéro déchet, zéro gaspillage), circuit à pied des points de dépôt-vente de produits du commerce équitable et dégustation chez les commerçants engagés (en partenariat avec le lycée Pauline Roland) et remise du label « Territoire du Commerce équitable » et du prix spécial 2014 de la sensibilisation commerces entreprises pour l'opération « Rentrez dans la boucle ».

- Pour connaître le programme détaillé de la quinzaine du commerce équitable, rendez-vous au Pôle local d'économie solidaire chevillais

1, avenue du Président Franklin Roosevelt
(01 45 60 43 09 – www.lepole.com).

Jeudi 28 et vendredi 29 mai

Les prochains rendez-vous de la jeunesse

Afin de recueillir les idées des jeunes, le service municipal de la Jeunesse et Barbara Lorand-Pierre, conseillère municipale déléguée à la Jeunesse, viennent à leur rencontre au lycée, dans les collèges et à la Maison pour tous. Vous souhaitez formuler des besoins, des projets ? Ne manquez pas l'occasion de les rencontrer !

- Jeudi 28 mai de 15h30 à 17h au lycée Pauline Roland (17, avenue Général de Gaulle)
- Vendredi 29 mai de 17h à 19h à la Maison



La santé, un bien pour tous

Présence de nombreuses structures de santé, campagnes de prévention et de dépistage, lieux de conseils, . . . À Chevilly-Larue, les aides de la Municipalité en faveur de l'accès aux soins de proximité et de la prévention-santé sont nombreuses. La santé est un bien à défendre à l'heure où le risque de désert médical gagne du terrain et où il n'est pas aisé de trouver un spécialiste conventionné dans un délai raisonnable.

Un bien précieux à défendre

La santé est un droit que la Municipalité défend sur tous les fronts en favorisant les actions de prévention autant qu'en soutenant et développant les établissements de santé présents sur le territoire.

Défendre l'accès aux soins pour tous, tel est l'enjeu de la politique municipale en faveur de la santé.

Cela commence par permettre à tous les Chevillais d'accéder à des services de soins de proximité. En la matière, Chevilly-Larue est plutôt bien pourvue. Entre le centre médico-social des Halles, le service d'urgence Sami et l'hôpital de Chevilly-Larue (ancien centre de pneumologie), la commune compte sur son territoire des établissements de soins de qualité accueillant un grand nombre de professionnels de la santé. Le centre médical de la rue Pasteur et celui de La Saussaie

réunissent également plusieurs spécialistes. La commune accueille aussi des établissements spécialisés (hôpital de jour pour enfants atteints de troubles du comportement, centre d'accueil thérapeutique

à temps partiel) et des laboratoires d'analyses. En revanche, côté médecins généralistes, Chevilly-Larue manque de praticiens. Ceux-ci ne sont plus aujourd'hui que sept contre une douzaine il y a dix ans, alors même que la population a augmenté. Selon la cartographie 2015 des zones déficitaires établie par l'ARS (Agence régionale de santé), Chevilly-Larue est considérée comme un territoire fragile. Cette situation, qui touche de nombreuses villes d'Île-de-France, pose la question du remplacement des médecins

appelés à partir à la retraite. En réaction à cette problématique, la Municipalité s'est engagée depuis plusieurs années en faveur de l'implantation et du développement des structures médicales. Elle a ainsi facilité l'arrivée du Sami en 2009 en mettant à disposition des locaux et elle continue aujourd'hui à financer une large part de son fonctionnement (au même titre que Fresnes, Rungis et L'Haÿ-les-Roses). Elle contribue à l'activité et au développement du centre médico-social des Halles ; la subvention annuelle qu'elle lui verse a par exemple permis l'année dernière de financer

Jeunesse. Alors qu'il organisait jusqu'à présent une semaine de prévention-santé, il a fait le choix cette année de préférer des actions ponctuelles diversifiées et plus ciblées. Par exemple, lors du dernier sidaction, en mars, outre une rencontre sportive, un temps d'échanges et d'information était organisé. D'autres initiatives se déroulent au lycée autour de différents thèmes tels que les conduites addictives (alcool, drogue, etc). Plus généralement, le SMJ travaille en collaboration avec le CILDT (Conseil intercommunal de lutte contre la drogue et la toxicomanie) et n'hésite pas

en cas de nécessité à orienter les jeunes vers des partenaires spécialisés tels la Maison de l'adolescent à Cachan, l'association Aera (Accueil écoute rencontre adolescence) ou la PMI. Enfin,

défendre la santé c'est aussi défendre la Sécurité sociale en faisant en sorte qu'elle ne devienne pas un service à distance, éloigné des usagers ; la Municipalité n'a donc cessé de réclamer la réouverture du point d'accueil CPAM de Chevilly-larue 5j/7 au lieu de 3 ainsi que la pose d'une boîte aux lettres extérieure. Elle s'est aussi insurgée contre la suppression de 22 000 postes dans les hôpitaux proposée par le Gouvernement. La santé est un bien précieux qu'il faut préserver. ● **Géraldine Kornblum**

Développer les structures médicales et favoriser la prévention santé sont des enjeux de service public

Jean-Paul Homasson, conseiller municipal délégué à la Prévention santé

l'achat de fauteuils dentaires supplémentaires. Grande nouveauté en perspective, la commune apporte son soutien au projet de création d'une maison médicalisée sur lequel elle travaille avec une association de médecins locaux depuis plusieurs années. En matière de santé, la Municipalité est aussi porteuse de campagnes de prévention. Une grande partie d'entre elles sont menées par le service Retraités-Santé-Handicap. Beaucoup sont également conduites par le service municipal de la



Le Conseil départemental organise tous les ans une campagne de prévention bucco-dentaire dans les écoles maternelles et élémentaires.



Tous les Chevillais peuvent profiter des séances de vaccination gratuites au Sami.

Aide à la mutuelle pour les étudiants

Afin de soutenir les étudiants dans la poursuite de leurs études et de leur faciliter l'accès aux soins, la Municipalité leur propose une aide au paiement de la mutuelle. Ainsi les Chevillais âgés de 20 à 25 ans inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur peuvent bénéficier d'une aide financière de 100€ par an. Celle-ci leur garantira le financement intégral d'une couverture santé de base. Conditions d'attribution : être domicilié à Chevilly-Larue depuis plus d'un an ; présenter une pièce d'identité, une carte d'étudiant ou une attestation d'inscription dans un établissement supérieur ainsi qu'un récépissé d'inscription à une mutuelle étudiante ou à une mutuelle conventionnée pour les étudiants salariés.

Renseignements et dépôt des dossiers au service municipal de la Jeunesse – 15, rue Henri Cretté (01 46 87 97 65). ●

Chiffres clefs

72

Le nombre de personnes qui se sont fait vacciner lors d'une des dix séances de vaccination gratuites organisées en 2014 par la Municipalité avec la Croix-Rouge au Sami. 35% avaient entre 7 et 16 ans, 40% entre 27 et 65 ans. 93% étaient Chevillais. Le vaccin le plus demandé (à 70%) était le DTP (Diphtérie tétanos poliomyélite).

8

Le nombre de défibrillateurs automatiques à disposition des Chevillais installés sur le territoire. Ceux-ci sont situés au parc des sports, au gymnase Marcel Paul, au gymnase Pasteur, au foyer des anciens, à la salle de sports Léo Lagrange, au Relais-mairie Bretagne, au magasin Simply (place Nelson Mandela) et à la boulangerie de la place De Lattre de Tassigny.

104

Le nombre moyen de donneurs par collecte de don de sang en 2014. L'association du don du sang organise trois collectes annuelles, avec le soutien logistique de la Municipalité.

Le saviez-vous ?

L'aide de la Municipalité en faveur de l'accès aux soins s'étend également aux villes avec lesquelles la commune entretient des actions de solidarité et de coopération. Ainsi elle a participé à la remise en état de l'infirmerie scolaire des collèges et lycées de Victoria (Roumanie) ainsi qu'à celle de l'infirmerie du village de Dieuk (Mauritanie) et elle poursuit son programme de lutte contre la malnutrition des enfants de Yên Bái (Vietnam).

9 enjeux

Parole d'élus

« Favoriser le développement des structures médicales »



Jean-Paul Homasson,
conseiller municipal
délégué à
la Prévention santé.

En tant qu'ancien médecin-chef du centre de pneumologie, je me réjouis particulièrement de la fusion de ce dernier avec l'institut Gustave Roussy. Même si cela engendre un changement d'activités. Certes je regrette que certaines disciplines disparaissent.

Mais cela permet la survie et l'extension de cet établissement hospitalier. La Municipalité a à cœur de favoriser le maintien et le développement des structures médicales de proximité, pour endiguer la raréfaction des médecins. Nous avons ainsi reconduit l'aide financière que nous apportons au centre médico-social des Halles, nous contribuons au financement du Sami et nous accompagnons le projet de maison médicale. La prévention est également un

volet très important en matière de santé. Les séances de vaccination gratuites pour tous, les ateliers équilibre et prévention des chutes pour les personnes âgées, les campagnes de dépistage des cancers du sein et du colon auprès des agents communaux ... tout cela contribue au bien-être et à la santé de chacun. Malheureusement la nouvelle loi de santé ne va pas en ce sens. Et la suppression de 22 000 postes dans les hôpitaux envisagée par le gouvernement non plus !



Centre de soins

Le Sami, les soins d'urgence à proximité

Ouvert en 2009, le Sami de Chevilly-Larue ne désemplit pas. Des douze Sami du Val-de-Marne, il est un de ceux qui fonctionnent le mieux.

En matière de Sami (Service d'accueil médical initial), le Val-de-Marne est un département pilote ; il est le seul à accueillir de telles structures. Les Sami assurent des soins d'urgence aux heures de fermeture des cabinets de médecin. Celui de Chevilly-Larue, qui rayonne sur quatre communes (Chevilly-Larue, Fresnes, L'Hay-les-Roses et Rungis) compte une dizaine de médecins qui assurent des gardes. Certaines sont assurées par des médecins internes en formation. Le docteur Olivier Bellot, généraliste, est responsable du lieu. « Les patients doivent d'abord composer le 15 qui, selon le degré d'urgence, va leur envoyer un service de secours (ambulance, Samu) ou, s'ils sont en état de se déplacer, va les orienter vers le Sami ». Il arrive que des patients viennent directement « parce qu'ils n'ont pas obtenu de rendez-vous chez leur généraliste ». En tout état de cause, les Sami contribuent à désengorger les urgences des hôpitaux. « Les pathologies les plus constatées au

Sami sont des urgences pédiatriques et infectieuses ». Autrement dit, les premiers bénéficiaires du Sami sont les enfants. Parce qu'ils sont connectés entre eux, les Sami assurent un véritable suivi des patients. Autre avantage pour ces derniers : la consultation est au tiers-payant. Avec un nombre de consultations annuelles en constante hausse depuis son ouverture en 2009 (5367 en 2014 contre 4456 en 2013), le Sami de Chevilly-Larue fait la démonstration de son succès. « En 2014, environ 55 000 patients ont consulté dans l'un des douze Sami du département, soit autant que dans un service d'urgence hospitalier ouvert 24h/24 ». Mais un tel service d'utilité publique a un coût, particulièrement de fonctionnement. Celui-ci est assumé par les communes dont il dépend. ●

Sami : 96, avenue du Général de Gaulle.

Ouvert du lundi au vendredi de 20h à minuit, le samedi de 16h à minuit, le dimanche et jours fériés de 8h à minuit. Tél. : 15

Parole de citoyenne

« Heureusement qu'il y a le Sami ! »

Laure P., habitante du quartier La Guinet

La première fois que je suis venue au Sami, j'avais une très forte fièvre et très mal à une oreille. J'ai d'abord appelé le 15, j'espérais trouver un médecin de garde de nuit. Là, on m'a dit que c'était une urgence, que je ne devais pas laisser passer le week-end. Une

autre fois, toujours orientée par le 15, je suis revenue parce que je faisais une réaction allergique à un antibiotique. Le médecin m'a de suite indiqué la liste des pharmacies d'urgence. Maintenant je connais l'adresse, j'y emmène mes enfants très souvent, surtout le petit de 5 mois, parce qu'il est trop difficile

d'obtenir un rendez-vous rapidement chez mon généraliste tant il a trop de monde. La dernière fois, il n'a pas pu me recevoir avant deux jours ! Il n'y a pas assez de médecins à Chevilly-Larue comme aux alentours. Heureusement qu'il y a le Sami pour les urgences !

L'hôpital de Chevilly-Larue

Une offre de soins modernisée

Une page s'est tournée au centre de pneumologie de Chevilly-Larue. Depuis le 1^{er} janvier 2015, il a fusionné avec l'institut Gustave Roussy et a réorienté ses activités vers la cancérologie.



Décidément, le centre hospitalier de pneumologie en aura connu des évolutions ! D'abord orphelinat, puis sanatorium, c'est en 1971 qu'il est devenu officiellement centre de pneumologie. Sous la houlette de son médecin-chef le Dr Homasson (aujourd'hui conseiller municipal délégué à la Prévention santé), il a alors bâti sa renommée internationale sur ses activités de cryothérapie, de thermocoagulation et d'endoscopie en fluorescence. Aujourd'hui cet équipement connaît un nouveau départ : il a fusionné avec l'institut Gustave Roussy de Villejuif et est devenue Gustave Roussy – Hôpital de Chevilly-Larue. Un partenariat avait déjà rapproché les deux établissements

depuis fin 2013. L'activité est désormais intégrée aux services de l'institut et le projet médical a évolué vers l'oncologie. L'activité de pneumologie bénigne se poursuit en soins de suite et de réadaptation. Le centre hospitalier compte 55 lits en service de médecine (33 en oncologie et 22 en pneumologie) et 50 lits en soins de suite. Il accueille également 8 places d'hôpital de jour. Les consultations en oncologie, pneumologie et Orl sont maintenues et des consultations en cardiologie et oncogénétique seront ouvertes dans quelques mois. ●

**Hôpital de Chevilly-Larue : 24, rue Albert Thuret.
Tél. : 01 49 08 20 20 (standard) / 01 49 08 20 40
(consultations externes).**

Le centre médical des Halles

La santé à portée de tous

Le centre médical des Halles regroupe de nombreux spécialistes conventionnés.

Il est ouvert à tous les Chevillais.

Ophthalmologie, cardiologie, dermatologie, gynécologie, Orl, phlébologie, pneumologie, rhumatologie, urologie, radiologie, kinésithérapie, ... le centre médico-social des Halles, situé aux abords de la tour administrative du Min (zone hors péage) offre en un même lieu l'accès à de nombreux spécialistes, ainsi qu'à des généralistes, un cabinet dentaire et un service de radiologie. Autre atout du lieu, ce service de santé de proximité pratique le tiers-payant (avec prise en charge de la CMU et de l'AME) et les tarifs pratiqués sont ceux qui servent de base aux remboursements de la Sécurité

sociale. C'est là une vraie chance pour les Chevillais à l'heure où les spécialistes conventionnés en secteur 1 se raréfient ! Soutenu financièrement par de nombreux acteurs du territoire tels la commune ou les grossistes du Min, le centre médical des Halles offre un service de santé de proximité très apprécié notamment des Chevillais qui représentent 30% de ses usagers. ●

Centre médical et dentaire des Halles

**10, rue du Séminaire à Rungis. Ouvert du lundi au vendredi de 7h à 18h et le samedi de 8h30 à 12h.
Prise de rendez-vous au 01 46 87 36 18.**

Parole d'experts

« Une maison de santé participe au service public »

*Dr Olivier Laverdure et
Dr Michel-Pascal Ragu,
porteurs du projet de
maison médicalisée*

Le projet de maison de santé est né il y a huit ans et a tout de suite été reçu favorablement par Christian Hervy, alors maire. L'un des premiers problèmes a été de lui trouver un emplacement. Finalement cette maison

de santé occupera les locaux de l'actuel centre de santé de la rue Pasteur, après travaux de rénovation. La Municipalité nous a soutenus financièrement pour la réalisation d'une étude de faisabilité du projet. Nous avons alors sollicité l'ARS (Agence régionale de santé) qui nous a accordé une subvention pour réaliser une étude de santé et rédiger un projet de santé que nous lui avons présenté fin avril. Une fois que nous aurons

l'accord de l'ARS, nous déposerons un permis de construire. La maison de santé accueillera des généralistes, un Orl, un rhumatologue, un dentiste, deux orthophonistes et des infirmières. Elle pourra également recevoir des médecins stagiaires. Nous pourrions ainsi mutualiser les charges administratives. Mais surtout, être à plusieurs facilitera une prise en charge plus cohérente des patients.

Prévention des risques

Zoom sur la médecine scolaire préventive

Prendre soin de sa santé c'est comme le reste, cela s'apprend. En milieu scolaire (écoles, collèges et lycée), une infirmière scolaire est à l'écoute des élèves.

Dépister très tôt une pathologie, organiser un suivi médical individualisé, écouter les maux de l'âme, ... voilà le quotidien d'une infirmière scolaire, dans les écoles et les collèges comme au lycée. M^{me} Bajdouri est infirmière scolaire dans les écoles (maternelles et élémentaires) et les collèges de la ville. L'une de ses missions premières, c'est le dépistage, en priorité auprès des élèves de grande section maternelle, puis de ceux de 5^e et de CM2. Contrôle des yeux, des oreilles, de la dentition, du poids, de la taille, de la mise à jour des vaccins, tout y passe. « *Et on rappelle quelques règles d'hygiène de vie* ». À cela s'ajoute la campagne bucco-dentaire organisée tous les ans par le Conseil départemental dans les classes de grande section maternelle et CP. Autre mission : organiser les Projets d'accueil individualisés (PAI) pour les élèves qui en ont besoin, en lien avec le médecin traitant et l'équipe éducative. Elle œuvre

également à l'intégration des enfants porteurs de handicap. En collège, où elle est présente 30% de son temps, tout comme son homologue présente à temps complet au lycée, elle joue un rôle primordial d'écoute, de conseils et d'orientation éventuelle vers des structures spécialisées. Elle accompagne bien sûr les actions de prévention menées au sein de l'établissement et travaille en étroite collaboration avec l'équipe de direction. Lors de la venue du bus-santé du Conseil départemental par exemple, des thèmes comme les conduites addictives, la sexualité, les dangers des écrans, les relations filles/garçons sont choisis par l'établissement en fonction des classes et des besoins. Des petits déjeuners sont également organisés par des enseignants autour d'un travail sur l'alimentation. En travaillant en équipe avec le médecin scolaire, la secrétaire médicale, les enseignants « *nous participons à l'éducation à la santé* ». ●

Aux petits soins des aînés

La santé est la première préoccupation des personnes âgées. Des dispositifs de prévention et de soins existent pour les accompagner.

Entrez dans l'âge d'or, c'est devoir prendre certaines précautions pour préserver sa santé. Parce que tout commence par de l'entretien et de l'exercice physique, le service Retraités-Santé-Handicap propose de manière régulière un atelier équilibre et prévention des chutes et, nouveauté, un atelier taï chi (séance d'essai gratuite). Au chapitre de la prévention et du bien vieillir, ce service travaille en partenariat avec le bailleur Valophis ; ce dernier a organisé auprès de ses locataires des ateliers également sur la prévention des chutes et va mettre en place des ateliers mémoire. Avec l'âge ou en raison d'un handicap ou de certaines pathologies,

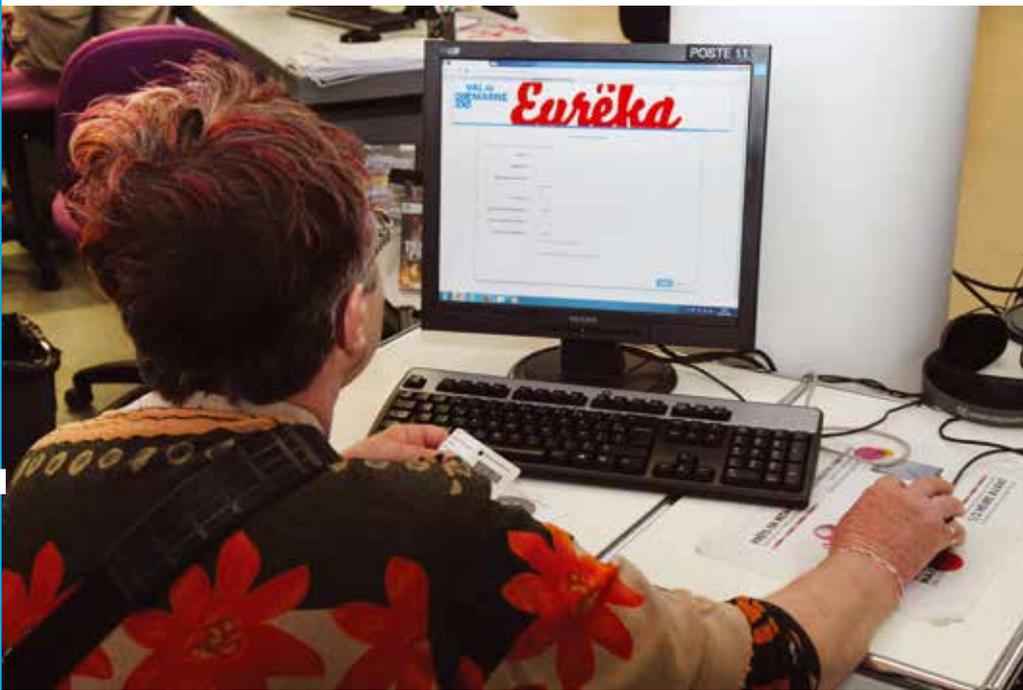
il est parfois difficile de se déplacer alors même que des soins sont nécessaires. La commune est donc membre du Syndicat intercommunal de soins infirmiers à domicile (Sisid). Celui-ci assure des soins techniques (injection, pansement, etc) et d'hygiène corporelle. ●

Renseignements auprès du service Retraités-Santé Handicap (88, avenue du Général de Gaulle – 01 45 60 18 93), du Sisid (7, square du 19 mars 1962 à Fresnes – 01 46 68 01 83) ou au Centre local d'information et de coordination gérontologique Clic6 (3, rue du Béarn – 01 48 53 79 05).

La PMI : centre de santé, de prévention et d'écoute

Géré par le Conseil départemental, le centre de PMI (Protection maternelle et infantile) est un lieu précieux pour les parents et leurs jeunes enfants. Examens médicaux préventifs, dépistage de pathologies, vaccinations : l'établissement a en charge la santé et le suivi du développement de l'enfant de 0 à 6 ans. Les (futurs) parents y trouvent un pédiatre, une gynécologue, une psychologue, une infirmière, une sage-femme et

même une conseillère conjugale. Les professionnels de la santé sont à leur écoute et n'hésitent pas à prodiguer des conseils en matière de prévention sur l'alimentation, le sommeil, l'éveil, la prévention des accidents, la parentalité ... Les consultations sont gratuites.
**Centre de PMI : 70, avenue du Président Roosevelt.
Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30.
Tél. : 01 46 86 26 86.**



Cours d'informatique

Des aînés con

Le maniement des nouvelles technologies n'est pas l'apanage des jeunes générations. En témoigne le nombre de plus en plus important d'aînés qui souhaitent se former à leur utilisation. Pour eux, des cours d'informatique sont dispensés par le service Retraités de la commune et par la médiathèque. Objectif : génération connectée...

Qui a dit que les séniors étaient déconnectés de leur temps ? En tout cas certainement pas ceux qui participent aux ateliers informatique proposés par le service Retraités de la commune depuis 2012. Tablettes tactiles et ordinateurs portables en main, les participants de tous les âges (jeunes et moins jeunes retraités) rivalisent de volonté pour ne pas se laisser dépasser par les nouvelles technologies. « En novembre 2014, j'ai participé à une série de cours sur tablette numérique » explique Rolande, 78 ans, « j'aurais été incapable d'apprendre à m'en servir toute seule. Maintenant j'écoute de la musique avec et je l'emporte partout » s'amuse cette retraitée qui navigue aujourd'hui entre sa tablette et son téléphone dernière génération. « Il y a une vraie demande autour de l'apprentissage du numérique, beaucoup d'aînés sont connectés » constate Marielle Bargueno, agent du service Retraités, « ils savent que beaucoup de

démarches administratives s'effectuent sur la toile et l'usage du Net leur permet de communiquer avec leurs enfants et petits-enfants ». Denis, 70 ans, est un véritable aficionado du clic. « J'ai récemment changé de système d'exploitation sur mon ordinateur et j'avais envie d'approfondir mes connaissances » explique le retraité qui a participé, en 2014, à une session de formation proposée par le service Retraités pour les personnes déjà initiées au maniement de l'ordinateur. « Ça m'a été très utile, j'ai découvert de nombreux raccourcis clavier et des petites astuces pour gagner du temps dans la navigation. La partie dédiée à la gestion des photos m'a également vraiment intéressé ». Yvette, 77 ans, n'est pas aussi familière de l'ordinateur mais elle apprécie beaucoup ces cours « parce que le formateur prend toujours le temps de venir nous voir individuellement afin que tout le monde puisse progresser ». Et c'est bien tout



nectés !

l'enjeu de ces formations. « *L'intervenant a été choisi pour sa patience et sa pédagogie adaptée aux séniors. Il connaît très bien les spécificités de son public et sait comment faire monter ses élèves en compétences* » explique Catherine Cuisinier, responsable du service Retraités. Yvette ne loupe jamais une occasion d'explorer l'univers de sa tablette numérique dont elle est déjà parvenue à élucider quelques mystères (désormais elle consulte ses mails dessus tous les jours !). « *Entre deux cycles de cours proposés au foyer des anciens, je me rends dès que possible au club tablette de la médiathèque, c'est gratuit et ça m'aide beaucoup car ça me permet de continuer à pratiquer* ». En effet, comme le constate Franck Okou, responsable du secteur multimédia, « *si les initiatives que nous mettons en place s'adressent à tous les publics, les personnes âgées y sont très représentées* ». Pour preuve, leur présence à l'occasion de la journée du numérique qui s'est déroulée le 11 avril à la médiathèque. C'est avec un grand intérêt et beaucoup de concentration qu'ils se sont familiarisés avec Eurêka, la nouvelle plateforme numérique du Conseil départemental et découvert ses différentes rubriques. À n'en pas douter, l'ancienne génération 2.0 est née ! ●

Léa Goutmann-Becker

ATELIERS INFORMATIQUE, MODE D'EMPLOI

- Vous êtes retraité(e) et vous souhaitez vous familiariser ou vous perfectionner à l'usage de l'ordinateur ou de la tablette numérique ?

Le service Retraités propose des sessions de 10 cours collectifs (10 à 12 personnes) répartis sur deux mois. Certaines sessions s'adressent aux débutants, d'autres sont réservées aux initiés. Le prochain cycle de formation sera consacré à l'usage de la tablette numérique (initiés) et aura lieu à partir de fin septembre.

Renseignements et inscription : 01 45 60 18 93

- Quel que soit votre âge, l'espace multimédia de la médiathèque vous est grand ouvert !

En vous inscrivant à la médiathèque, vous pourrez bénéficier de treize ordinateurs en accès libre ainsi qu'à plusieurs consoles de jeux vidéo, le tout sous la houlette de trois animateurs spécialisés. Renseignez-vous auprès de l'espace multimédia pour connaître les dates des clubs tablettes. Quatre ateliers multimédia autour d'une thématique particulière sont également proposés chaque mois par groupe de niveaux (débutants et confirmés).

Renseignements et inscription : 01 45 60 19 90

Occasionnellement lors d'ateliers numériques proposés par l'espace multimédia de la médiathèque ou de manière suivie en ateliers informatique organisés par le secteur Retraités, les aînés sont 2.0.



Développement durable

Les bons réflexes s'apprennent tôt

An'en pas douter, les jeunes chevillais sont plus que jamais à l'heure du développement durable. Le mois d'avril aura en effet été riche en enseignements sur la question ! Les 13 et 17 avril, les élèves de quatre classes des écoles Pasteur, Paul Bert A et B se sont rendus à la ferme des Meuniers, la ferme pédagogique de Villeneuve-le-Roi, dans le cadre des Journées créatives organisées par le Syndicat intercommunal d'exploitation et de valorisation des déchets (Sievd). C'est avec un plaisir non dissimulé qu'ils ont participé à des animations autour du tri sélectif et du développement durable (photo 1) menées tambour battant par Julien Dubois-Ruis, ambassadeur du tri municipal. Pour continuer sur cette lancée, le 21 avril dix-sept jeunes chevillais ont visité le centre de tri du Min (photo 2) accompagnés d'Isabelle Riglet, également ambassadrice du tri, qui n'a pas manqué de les éclairer sur le processus du recyclage. ●

Ferme du Saut du loup

Enfin le printemps !

Tout le monde l'attendait avec impatience, et le moins que l'on puisse dire c'est que lorsqu'il est arrivé, il n'a déçu personne ! De chaleureux rayons de soleil ont illuminé la fête du printemps organisée le 18 avril à la Ferme du Saut du Loup pour fêter l'arrivée de la belle saison ... Les convives venus nombreux ont savouré cette belle après-midi autour d'un barbecue convivial avant de participer à la conception d'une œuvre de l'artiste Samuel Aligand qui servira de tuteur aux futures plantations du potager de la ferme. ●

Fête des voisins

Le 29 mai, la fête au coin de la rue

Préparez vos petits plats et vos boissons, la fête des voisins c'est le 29 mai au soir !

Un peu partout dans la ville, au cœur des quartiers, ce rendez-vous convivial battra son plein. Ici un spectacle, là des ateliers, des animations en tout genre ... À l'initiative d'un comité de quartier, d'une association locale, d'un bailleur, que ce soit à la résidence Anatole France (au croisement des rues Arthur Rimbaud et Edison), rue Albert Thuret,

rue Jacques Hellouin, ou encore à la résidence des Castors, aux Sorbiers, à la Saussaie ou ailleurs, la convivialité sera de rigueur. ●

● Pour connaître la fête des voisins la plus proche de chez vous, n'hésitez pas à consulter le site internet de la ville (www.ville-chevilly-larue.fr) ou à contacter le service des Relations publiques (Tél. : 01 79 61 63 25).

Label

Une deuxième Fleur pour Chevilly-Larue

Les Chevillais ne sont visiblement pas les seuls à apprécier le travail des jardiniers du secteur Espace verts, qui s'appliquent toute l'année à embellir les rues de la ville. Grâce au fruit de leur travail, la commune s'est vue remettre officiellement la deuxième Fleur du label des



Villes et villages fleuris à l'occasion des assises de l'Association des maires d'Île-de-France le 14 avril dernier au Parc Floral. Cette distinction vient saluer les efforts déployés en faveur d'un patrimoine végétal et naturel propice à l'amélioration de la qualité de vie. ●

Stéphanie Daumin, la Maire, Vincent Phalippou, conseiller municipal délégué à la Gestion de l'espace public, et des agents communaux du secteur Espaces verts se sont vu remettre une deuxième Fleur du label des Villes et villages fleuris.

Promenade Maurice Chevalier

Faites du jardinage !

Vous êtes amateurs de jardinage ou rêvez de le devenir ? Réservez votre samedi 30 mai ! De 13h à 18h, la promenade Maurice Chevalier entre les avenues Roosevelt et Jacques Brel se transformera en troc aux plantes

festif, de quoi fêter la fin du printemps et encourager à la pratique du jardinage. Au programme : rallye, ateliers jardinage, jeux, vente de matériel, de plantes et de fleurs. Et de quoi aussi donner envie à chacun de contribuer au fleurissement de la ville et, pourquoi pas, de s'inscrire au concours des fenêtres, balcons et jardins fleuris ... ●

● « Faites du jardinage » : samedi 30 mai de 13h à 18h promenade Maurice Chevalier.



Collège Liberté

Riches échanges culturels

C'est avec grand plaisir que les élèves du collège Liberté ont accueilli, du 13 au 19 avril, leurs quinze correspondants allemands du collège Rotteck de Freiburg (la ville de Hochdorf, avec laquelle Chevilly-Larue est jumelée, ne disposant pas de collège, c'est à Freiburg que ses adolescents sont scolarisés). Au programme de cette semaine riche en échanges interculturels : bateaux-mouches, Tour Eiffel, visite du Louvre et du château de Versailles. Enfin, la traditionnelle boum, qui a eu lieu le 17 avril, aura laissé de très bons souvenirs à en juger par



les sourires sur les visages. Si l'émotion était au rendez-vous le jour du départ, la séparation sera de courte durée ... du 11 au 17 mai, ce sera au tour des 15 élèves chevillais d'aller parfaire leur langue vivante en Allemagne. ●

Très haut débit

Une rencontre positive autour du déploiement de la fibre optique

L'heure d'espoir pour les Chevillais qui attendent l'implantation du très haut débit. Pour rappel, Orange et SFR s'étaient partagé l'implantation de la fibre optique et SFR devait proposer son offre à Chevilly-Larue. Mais, malgré toutes les facilités accordées par la Municipalité (notamment la mise à disposition d'un terrain permettant l'implantation d'un nœud de raccordement grâce à un bail emphytéotique), SFR n'a pas tenu ses engagements et n'a donc pas apporté de solution aux habitants des zones grises (débit Internet inférieur à 2 Mb/s).

SFR, devenu SFR-Numericable, gèle le déploiement de la fibre car le groupe souhaite renégocier les accords passés avec Orange.

Sans attendre l'entente entre les opérateurs, la Maire, Stéphanie Daumin, a pris l'initiative de rencontrer Orange le 13 avril dernier, en compagnie de Frédéric Sans, conseiller municipal en charge de l'implantation du haut débit. Orange s'est déclaré favorable pour couvrir notre territoire, l'accord entre les deux opérateurs (SFR et Orange) étant en cours de renégociation. Une fois celui-ci finalisé, Orange proposera un calendrier précis pour déployer la fibre en priorité dans les zones grises. Une nouvelle rencontre aura lieu courant juillet et, entre-temps, la commune aura rencontré la mission du très haut débit auprès de la ministre chargée de l'Économie numérique. ● M.S



De gauche à droite, derrière : Khalid, Demba, Flore, Fatima, Héléna. Devant : Manel, Samia (professeur) et Boi-Anh.

Le FLE pour se (re) mettre à flot. . .



Depuis 1976, année où Sœur Gabrielle commence à dispenser des cours de FLE (Français langue étrangère) à Chevilly-Larue, des femmes et des hommes du monde entier ont pu apprendre le français dans notre ville. Dédiés aux non-francophones, les cours de FLE sont enseignés dans un but culturel, professionnel ou touristique. La ville compte cette année 110 inscrits. . . moyenne d'âge 35 ans. Les élèves, dénommés "apprenants", forment une mosaïque de 31 nationalités. Quel que soit leur niveau en français, sous la houlette de Samia Bouzidi, Pascale Laurent et Sabine Vecchiola, leurs professeures émérites, tous sont à fond pour affronter nos subtilités grammaticales et nos conjugaisons !

À 10h, un jeudi printanier, dans une salle de la Maison pour tous, réunis autour d'une table animée par Samia Bouzidi, professeur de FLE, Boi-Anh, Héléna, Fatima, Manel, Demba, Khalid et Flore ont terminé les corrections de l'incontournable dictée, la diabolique qui malgré ses embûches les fait progresser. Samia revient sur le mot "fleuve", explique la différence avec une rivière et, tout en s'amusant, leur demande de citer lequel peut bien couler à Paris ou encore à Orléans. . . Tous ont des notions en français et sont là pour le perfectionner. Loin du Mékong, Boi-Anh, 44 ans, a quitté le Vietnam à 32 ans. Mariée à un français et mère de deux enfants, elle a longtemps travaillé dans les coulisses d'un pressing et n'a jamais trouvé le temps de s'initier au français. « À 8 ans, mon fils va tout seul chercher "informations Mairie" pour que j'étudie. » Grâce à lui et après un mois de cours, comme si elle se sentait pousser des ailes, Boi-Anh envisage un prochain travail plus en contact avec la clientèle. À sa gauche, Héléna, 35 ans, était secrétaire à Moscou. Tombée amoureuse d'un Français, elle s'est, pour lui, éloignée de la Volga puis ils se sont passés la bague au doigt. Avec des notions de français (2 ans), Héléna, en cours de FLE depuis six mois a même suivi des cours d'histoire de France pour évaluer ses connaissances en français, les valeurs de la République et obtenir ses papiers du Préfet. « J'aime parler français avec mari et amis. » Près d'elle, Fatima, Manel et plus loin Khalid ont eux quittés l'Algérie et les méandres du Chélif. Là-bas, Fatima, 29 ans, était secrétaire, Manel, 24 ans, avait un bac + 4 en Droit et Khalid, 27 ans, était technicien supérieur en maintenance industrielle. Tous trois ont étudié le français en 2^e langue et, comme Boi-Anh et Héléna, ont aussi eu le courage de tout recommencer pour retrouver l'être aimé. « Arrivée en mars, je viens au cours depuis un mois et malgré

des difficultés en dictée, je m'accroche. » avoue Fatima, concentrée. « Quand je suis arrivée en 2013, je faisais les courses accompagnée, depuis trois mois en FLE, j'ose seule », confie Manel en attente de rattraper son équivalence en Droit français. « Ma femme est d'ici. Je suis là depuis un mois et pense parler mieux dans un an » déclare Khalid confiant. En 2009, Demba, 24 ans, a laissé derrière lui le Mali et les rives du Niger pour devenir cuisinier. Dès son arrivée, il suit des cours de FLE puis devient rôtiisseur. Il précise qu'il travaille dans une chaîne de restauration et confesse « j'ai le projet d'être conducteur de bus. » Il y a huit mois, journaliste financière, Flore, 27 ans, a quitté Pékin pour suivre son mari en formation informatique deux ans à Paris. La Chine l'autorisant dans ce cadre à rejoindre son conjoint, sans regretter les berges du Yangzi Jiang, Flore a saisi sa chance. Avec un doux accent chinois, elle tente souriante, en mimant qu'elle cuisine : « Avec Samia, faire galette des Rois ! ». Samia. . . Une main de fer dans un gant de velours, une femme engagée qui, comme ses collègues Pascale et Sabine, sait transmettre avec amour la langue de Voltaire aux étrangers. « Apprendre le français doit être un plaisir des deux côtés. Ici, chacun progresse à son rythme, sans être sanctionné. Par l'action, le jeu ou encore la cuisine, nous imaginons toutes sortes de situations pédagogiques. » De la Colombie à la Mongolie, venus des quatre coins du monde, les "apprenants" ont cette année travaillé autour des aliments naturels qui nourrissent la planète. Présentés lors d'une exposition intitulée *Les greniers alimentaires*, leurs travaux sont à découvrir du 20 au 23 mai salle Léo Ferré. Et dès qu'ils se sentiront prêts, Boi-Anh, Héléna, Fatima, Manel, Demba, Khalid et Flore iront passer le DILF (Diplôme initial de langue française), car pour eux, la volonté de parler français est semblable à un fleuve, rien n'arrête son cours. ● Florence Bédouet

Renseignements :
la Maison pour tous
01 46 75 93 22.
Cours de FLE :
27,50€ par an.

Le 11 avril dernier, à l'occasion de la marche commentée organisée dans le cadre de la concertation autour de la dynamisation du Cœur de ville, les Chevillais n'ont pas manqué de prendre la parole. Un exercice de démocratie participative auquel se livre régulièrement la Municipalité afin de mieux prendre en compte les besoins et permettre aux habitants d'être acteurs des projets conduits dans leur ville.



La démocratie part

Samedi 11 avril. 10h. « Contribuez à dynamiser le Cœur de ville » peut-on lire sur une pancarte installée à l'angle de la place Nelson Mandela et de la rue Édith Piaf. Autour d'elle convergent une vingtaine de personnes. Certaines passaient par là par hasard et ralentissent le pas au niveau du groupe, poussées par

la curiosité. D'autres avaient noté la date dans leur agenda et étaient là en avance pour participer à cette « marche commentée » organisée par la Municipalité dans le Cœur de ville afin de recueillir sur le terrain les avis et questionnements concrets des habitants autour de cette zone. L'objectif est clair : redynamiser le Cœur de ville avec les habitants,

qui en sont les premiers usagers. Alors que l'assemblée composée de citoyens, de Stéphanie Daumin, la Maire, d'élus et d'une équipe d'urbanistes se met en mouvement, les idées fusent déjà. « Ce serait vraiment bien qu'on ait un bon primeur » s'exclame une habitante du quartier Bretagne, « ainsi qu'un café et un poissonnier » renchérisent

La Maire à la rencontre des habitants du quartier La Guinet

Stéphanie Daumin, la Maire, accompagnée de l'équipe municipale, ira à la rencontre des habitants du quartier La Guinet jusqu'à fin juin. Comme en 2014 dans le quartier Sorbiers-Saussaie, des points de rencontre seront organisés dans différents lieux de vie de ce secteur de la ville pour permettre aux citoyens d'échanger avec elle autour de leurs préoccupations quotidiennes. Les questions abordées seront collectées et feront l'objet d'un suivi par le secteur Vie des quartiers, en lien avec les services compétents.

- **Lundi 11 mai de 17h30 à 19h : devant l'allée de Franche-Comté**
- **Mercredi 13 mai de 17h30 à 19h : à l'angle des rues Margueriteau et George Sand**



Chiffres clefs

56

Le nombre de mails reçus sur la boîte *endirect* depuis janvier 2015. 23 d'entre eux concernaient des questions de proximité (stationnement, voirie, fibre optique, etc).

132

Le nombre d'habitants rencontrés lors des dernières rencontres de quartier dans le quartier Sorbiers-Saussaie et au Clos Saint-Michel à l'occasion des deux derniers temps d'échange en juin 2014 et février 2015.

icipative en marche

21
en débat

des riverains. Au fil du parcours, qui conduit le groupe de l'avenue Franklin Roosevelt à la rue de Provence, les Chevillais distillent leurs idées avec beaucoup d'enthousiasme : « *pourquoi ne pas installer, le long de l'avenue Franklin Roosevelt, un panneau indiquant les commerces?* », « *c'est un peu triste les façades grises, on ne peut pas faire quelque chose pour y remédier?* », « *ne pourrait-on pas rendre les itinéraires deux roues plus visibles et plus sécurisés entre la promenade Maurice Chevalier et la médiathèque?* ». Les professionnels de l'urbanisme, armés de cahiers et stylos ne perdent pas une miette des suggestions : les éléments recueillis durant cet échange serviront à alimenter deux nouveaux temps de travail avec les habitants courant mai sur

le diagnostic, les enjeux et les solutions à apporter. Après 2h de discussion, chacun rentre chez soi, plutôt satisfait de l'initiative : « *c'est bien de pouvoir discuter des problèmes directement sur place* » témoigne un Chevillais « *ça permet d'aborder des sujets très concrets* ». Et c'est précisément pour cette raison que la Municipalité multiplie ce genre d'initiatives. En plus des réunions publiques organisées à l'occasion de chaque projet d'aménagement, comme récemment autour du réaménagement de la rue des Jardins ou de l'éco-projet Anatole France, les élus font en sorte de rencontrer le plus souvent possible les habitants sur leurs lieux de vie, afin de les inviter à formuler des propositions propres à améliorer leur cadre de vie. D'ailleurs, à partir du 11 mai les riverains du quartier La Guinet ne manqueront

Les prochains rendez-vous en Cœur de ville

Pour continuer de donner votre avis sur la redynamisation du Cœur de ville rendez-vous :

- Le lundi 11 mai à 19h : atelier urbain à la médiathèque Boris Vian.
- Le samedi 30 mai de 13h à 18h : point de rencontre lors de l'initiative « *Faites du jardinage* » sur la promenade Maurice Chevalier.

Vous pouvez également remplir le questionnaire en ligne sur le site www.ville-chevilly-larue.fr ou envoyer un mail sur endirect@ville-chevilly-larue.fr pour donner votre avis.

sans doute pas l'occasion de le faire lors des visites de la Maire et des élus qui se dérouleront dans leur quartier... ●

Léa Goutmann-Becker



Vote du budget 2015

Un budget de résistance

Le 31 mars, le Conseil municipal a adopté le budget primitif de la commune et le taux des quatre taxes locales pour 2015. Il a été adopté à la majorité par les groupes Communistes et partenaires, Parti de Gauche, Socialistes unitaires, Europe écologie-les Verts et Non-inscrits et Citoyens. Les élus du groupe Parti socialiste et citoyens ont voté contre et ceux de l'UMP-UDI-Divers droite ont quitté la salle avant le vote.

Après avoir débattu des orientations budgétaires avec les Chevillais le 10 février dernier, le Conseil municipal s'est réuni pour procéder au vote du budget pour l'année 2015. « *Nous sommes à un moment clef de la gestion de nos communes et de leur autonomie pourtant inscrite dans la constitution. Depuis plusieurs années des coups sont portés aux collectivités territoriales pour leur faire payer le prix d'une dette dont elles ne sont pas responsables* » a expliqué André Deluchat, maire-adjoint délégué aux Finances, dans son intervention d'introduction. « *Nous sommes en faveur d'une politique de solidarité nationale pour redresser les comptes de la nation et pour préparer l'avenir des générations futures* » a rétorqué à ce propos Yacine Ladjici (groupe Parti socialiste et citoyens). « *Il est important d'être solidaire mais le système de péréquation entre communes mériterait peut-être d'être mieux défini* » s'est interrogée de son côté Hermine Rigaud (groupe Socialistes unitaires). « *Les orientations budgétaires pour lesquelles nous avons rappelé le contexte économique et social contraint et dégradé tentent de rectifier autant que faire se peut les injustices et les*

dégâts collatéraux de choix politiques d'austérité » a pour sa part déclaré Nathalie Tchenquela-Grymonprez (groupe Parti de gauche). Des propos qui ont remporté l'assentiment de Nora Boudon (groupe Communistes et partenaires) : « *Ce budget est un budget de résistance, car il réaffirme notre volonté de garder le cap pour offrir aux Chevillais un service public de qualité qui réponde au plus près à leurs besoins* ». « *Ce budget a une structure saine, un autofinancement confortable dû à des recettes importantes* » a souligné Liliane Ponotchevny (groupe UMP-UDI-Divers droite) qui a néanmoins déploré le fait que « *les choix politiques adoptés ne sont pas les nôtres. Notamment votre budget sur la sécurité que nous jugeons scandaleusement bas* », ce qui a suscité de vifs débats au sein de l'assemblée. Afin de préserver le pouvoir d'achat des Chevillais, il a par ailleurs été décidé de n'augmenter que de 1% la fiscalité locale. Et Stéphanie Daumin, la Maire, de conclure : « *avec notamment l'impact financier de la métropole, à partir de 2016 et surtout de 2017, nous serons dans un contexte d'incertitude comme les collectivités n'en ont jamais vécu* ». ●



Conseil municipal

Les principales délibérations du Conseil municipal du 31 mars 2015

● **Votes du budget primitif de la commune, du taux des quatre taxes locales, du budget primitif annexe d'assainissement pour 2015**

Vote : 26 pour (PC, SU, PG, NI, EELV), 3 contre (PSC)

● **Vote du taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères pour 2015**

Vote : Unanimité

● **Attribution de subventions aux associations**

Vote : Unanimité

● **Attribution de subventions à l'association Centre culturel de Chevilly-Larue**

Vote : 28 pour (PC, SU, PG, NI, EELV, PSC), 1 ne prend pas part au vote (PC)

● **Attribution de subventions à l'Association culturelle sociale et familiale (ACSF)**

Vote : 28 pour (PC, SU, PG, NI, EELV, PSC), 1 ne prend pas part au vote (NI)

● **Aide d'urgence en faveur des populations victimes du cyclone Pam dans l'archipel du Vanuatu**

Vote : Unanimité

● **Adhésion à l'association Vacances Voyages Loisirs**

Vote : Unanimité

● **Signature de la charte de partenariat avec la Maison de l'Environnement d'Aéroports de Paris**

Vote : Unanimité

● **Approbation des projets de coopération 2015 au bénéfice du village de Dieuk en Mauritanie et de la commune de Yên Bái au Vietnam et signature de la convention relative à la réalisation de projets extra scolaires à Victoria en Roumanie**

Vote : Unanimité

● **Demande de subvention au titre du Contrat Territoire Lecture pour l'année 2015**

Unanimité

● **Attribution d'une subvention exceptionnelle à une école de chiens guides**

Vote : Unanimité

Lexique : **PC :** Groupe Communistes et partenaires, **PG :** Groupe Parti de Gauche, **SU :** Groupe Socialistes unitaires, **NI :** Groupe des Non-inscrits et citoyens, **EELV :** Groupe Europe écologie – les Verts, **UMP :** Groupe UMP-UDI-Divers droite **PSC :** Groupe Parti socialiste et citoyens

Élections départementales



ses fonctions de Conseiller général. Le nouveau Conseil départemental a réélu Christian Favier à sa présidence le 2 avril. ●

À l'issue des élections départementales (anciennement élections cantonales) qui se sont déroulées les 22 et 29 mars dernier, deux nouveaux conseillers départementaux ont été élus. Patricia Korchef-Lambert et Richard Dell'Agnola (photo 1) succèdent ainsi à Christian Hervy (photo 2) dans

	Chevilly-Larue	Rungis	Total ancien canton	Thiais	Total nouveau canton
Nombre d'inscrits	10 437	4 008	14 445	16 116	30 561
Nombre de votants	4 494 (43,06%)	1 955 (48,78%)	6 449 (44,65%)	7 155 (44,4%)	13 604 (44,51%)
Abstentions	5 943 (56,94%)	2 053 (51,22%)	7 996 (55,35%)	8 961 (55,6%)	16 957 (55,49%)
Bulletins blancs	160 (3,56%)	87 (4,45%)	247 (3,83%)	282 (3,94%)	529 (3,89%)
Bulletins nuls	76 (1,69%)	50 (2,56%)	126 (1,95%)	150 (2,1%)	276 (2,03%)
Suffrages exprimés	4 258 (94,75%)	1 818 (92,99%)	6 076 (94,22%)	6 723 (93,96%)	12 799 (94,08%)
Richard Dell'Agnola	1 819 (42,72%)	1 109 (61%)	2 928 (48,19%)	4 408 (65,57%)	7 336 (57,32%)
Patricia Korchef-Lambert	2 439 (57,28%)	709 (39%)	3 148 (51,81%)	2 315 (34,43%)	5 463 (42,68%)

Ancien canton : Chevilly-Larue, Rungis Nouveau canton : Thiais, Chevilly-Larue et Rungis

Permanences des élu(e)s

▶ **Stéphanie Daumin,** Maire, sur rendez-vous au 01 45 60 18 00.

Possibilité de laisser un message pour que la Maire vous rappelle.

▶ **Hélène Husson,** 1^{ère} Maire-adjointe déléguée à la Coordination du Projet éducatif local, aux Actions de prévention et à la Lutte contre les discriminations : sur rendez-vous au 01 45 60 18 25 (les vendredis de 10h à 12h).

▶ **André Deluchat,** Maire-adjoint délégué aux Finances et aux Transports collectifs : sur rendez-vous au 01 45 60 18 01 (les lundis de 17h à 19h).

▶ **Hermine Rigaud,** Maire-adjointe déléguée à l'Action sociale et solidarités et aux Politiques en faveur des retraités et des personnes handicapées : sur rendez-vous au 01 45 60 18 07 (les mercredis matins de 9h à 12h).

▶ **Laurent Taupin,** Maire-adjoint délégué au Développement durable et économique, à l'Emploi, à l'Insertion et à la Coordination de l'Agenda 21 : sur rendez-vous au 01 45 60 19 63 (les mercredis de 9h à 11h).

▶ **Nora Lamraoui-Boudon,** Maire-adjointe déléguée à l'Enseignement, à l'Enfance et à la Restauration municipale : sur rendez-vous au 01 45 60 19 78 / 18 74

▶ **Patrick Blas,** Maire-adjoint délégué aux Sports, à la Tranquillité et sécurité publique, aux Fêtes et cérémonies et aux Relations avec les anciens combattants : sur rendez-vous au 01 45 60 19 63

▶ **Élisabeth Lazon,** Maire-adjointe déléguée à la Culture et au patrimoine : sur rendez-vous au 01 45 60 19 78 / 19 87.

▶ **Christian Nourry,** Maire-adjoint délégué au Logement : sur rendez-vous au 01 45 60 18 53.

▶ **Dominique Lo Faro** Maire-adjoint délégué à la Vie associative : sur rendez-vous au 01 45 60 18 01.

▶ **Christian Hervy,** Conseiller municipal délégué à la Cité de la gastronomie : sur rendez-vous au 01 45 60 18 00 / 06 81 24 41 36 chervy@ville-chevilly-larue.fr.

▶ **Jean-Paul Homasson,** Conseiller municipal délégué à la Coopération décentralisée jumelages et à la Prévention santé : sur rendez-vous au 01 45 60 19 63 (prévention-santé) ou au 01 45 60 19 02 (jumelages).

▶ **Génaro Suazo,** Conseiller municipal délégué à la Gestion des bâtiments publics : sur rendez-vous au 01 45 60 18 25.

▶ **Vincent Phalippou,** Conseiller municipal délégué à la Gestion de l'espace public (voirie, assainissement, espaces verts) : sur rendez-vous au 01 45 60 18 25.

▶ **Renaud Roux,** Conseiller municipal délégué à la Collecte et au traitement des déchets et à la Gestion publique de l'eau : sur rendez-vous au 01 45 60 18 25.

▶ **Barbara Lorand-Pierre,** Conseillère municipale déléguée à la Jeunesse : sur rendez-vous au 01 45 60 19 78 / 19 87

▶ **Charlotte Régina,** Conseillère municipale déléguée à la Petite enfance : sur rendez-vous au 01 45 60 19 78 / 19 87 (les jeudis de 10h à 13h)

▶ **Régine Boivin** Conseillère municipale déléguée à l'Économie sociale et solidaire et aux Commerces : sur rendez-vous au 01 45 60 19 63 (les vendredis de 18h à 20h et les samedis de 9h à 12h).

▶ **Murielle Desmet,** Conseillère municipale déléguée à l'Espace dynamique d'insertion de la Ferme du Saut du Loup et aux Actions intergénérationnelles : sur rendez-vous au 01 45 60 18 01.

▶ **Jean-Jacques Bridey,** Député, sur rendez-vous au 01 49 84 57 57 (du mardi au jeudi de 10h à 12h). jjbridey@assemblee-nationale.fr



Alain Marciano, commissaire divisionnaire, Ivan Bouchier, sous-préfet, Stéphanie Daumin, la Maire, Hélène Husson, 1^{ère} maire-adjointe déléguée aux Actions de prévention, Patrick Blas, maire-adjoint délégué à la Tranquillité et sécurité publique, et Barbara Lorand-Pierre, conseillère municipale déléguée à la Jeunesse, ont discuté des enjeux de sécurité et de prévention de la délinquance à Chevilly-Larue.

Contrat local de sécurité et de prévention de la délinquance

Tous les acteurs autour de la table

Le Contrat local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) a tenu sa séance plénière le 17 avril dernier. Comme chaque année, élus, représentants du préfet, des forces de l'ordre, des associations, des bailleurs et de l'Éducation nationale se sont réunis pour échanger autour de la situation de la délinquance à Chevilly-Larue. Cette séance plénière, à laquelle étaient présents Stéphanie Daumin, la Maire, et Ivan Bouchier, le sous-préfet, a débuté par une analyse des chiffres de la délinquance pour le premier trimestre 2015, livrée par le commissaire divisionnaire Alain Marciano. Ce dernier s'est saisi de l'occasion pour rappeler l'importance de composer le 17, notamment en cas de suspicion de cambriolage. La séance s'est ensuite poursuivie autour du bilan de l'activité du correspondant du parquet dont la fonction a été supprimée le 31 décembre dernier suite à

une décision de la procureure de Créteil. « *Son activité, qui permettait aux habitants de cheminer plus facilement dans le paysage institutionnel et judiciaire, est aujourd'hui vécue comme un manque* » a déploré Stéphanie Daumin, qui réclame la réhabilitation du correspondant du parquet dans ses fonctions initiales. L'essentiel des échanges s'est enfin concentré à la présentation du Contrat local de sécurité et de prévention de la délinquance 2015-2017, qui globalise l'ensemble des actions qui visent à faire progresser les enjeux de prévention de la délinquance. Ce document, qui décline ses priorités en direction des jeunes exposés à la délinquance, de la prévention des violences faites aux femmes et de l'amélioration de la tranquillité publique, devrait faire prochainement l'objet d'une signature avec les représentants de l'État. ●

Léa Goutmann-Becker

Emploi

Clauses d'insertion : une solution pour favoriser l'emploi



Les clauses dites d'insertion par l'activité économique introduites dans les marchés (publics et privés) permettent de promouvoir l'emploi des personnes qui en sont éloignées.

Le 31 mars les acteurs et partenaires économiques du territoire (Vinci, L'Oréal, AEF94, le CBE, la Mission locale, etc), le service économique de la commune, Stéphanie Daumin, la Maire, Laurent Taupin, maire-adjoint délégué à l'Insertion, ainsi que des représentants de la Région et du Département se sont réunis. Au programme : bilan et perspectives des emplois en insertion. L'introduction de clauses d'insertion par l'activité économique dans les marchés permet de réserver une part des emplois générés par un chantier à des personnes éloignées de l'emploi. Ces clauses bénéficient aux habitants du territoire, donc aux Chevillais, sans qualification ou sans expérience (dont les jeunes) ou dont le

parcours a été interrompu (chômage de longue durée, maladie, etc). Ce dispositif est soutenu par la Municipalité, qui introduit ces clauses dans ses marchés publics et incite les entreprises privées dans cette démarche ; dans ce cadre c'est le service économique de la commune qui fait le lien entre les entreprises et les partenaires de l'emploi. 22 personnes ont ainsi accédé à des postes d'ouvrier, manœuvre, agent d'entretien, magasinier, plombier, électricien, peintre ou jardinier sur le chantier de construction du nouveau bâtiment de L'Oréal. Pour la plupart à temps plein, en CDD, en contrat d'apprentissage ou à disposition, tous peuvent désormais prétendre d'une expérience de plusieurs mois sur leur CV. Ce dispositif, qui satisfait aussi les entreprises, sera renouvelé sur le prochain chantier de construction de L'Oréal et a été adopté par Emulithe pour les travaux de voirie en cours rues des Jardins et Hélène Boucher. ● **Géraldine Kornblum**

Le chantier de travaux de voirie rues des Jardins et Hélène Boucher s'inscrit dans le dispositif d'emplois en insertion.

Éducation

En route vers un nouveau Projet éducatif local

Le Comité consultatif du Projet éducatif local (PEL) s'est réuni le 13 avril. Pour l'occasion étaient autour de la table Stéphanie Daumin, la Maire, Hélène Husson, 1^{ère} maire-adjointe déléguée à la Coordination du PEL, Nora Lamraoui-Boudon, maire-adjointe déléguée à l'Enseignement et à l'Enfance, Barbara Lorand-Pierre, conseillère municipale déléguée à la Jeunesse, Charlotte Régina, conseillère municipale déléguée à la Petite enfance, Kawtar Ouzit, conseillère municipale en charge de la Participation des jeunes à la vie locale. Étaient également présents de nombreux acteurs de la jeunesse, de la culture, de l'éducation tels des représentants des enseignants, du conservatoire, du service des sports, des parents d'élèves, etc. Objectif : dresser un bilan du PEL en vigueur depuis 2009 et lancer de premières pistes de réflexions pour l'élaboration d'un nouveau programme d'actions en faveur de l'enfance et de la jeunesse. Hélène Husson et Naïs Tribes, responsable de la Direction

de l'Éducation, ont rappelé les actions concrètes qui ont été mises en œuvre depuis l'adoption du PEL : création du club Coup de pouce, création de classes artistiques, signature du Contrat territoire lecture, ouverture de la ferme pédagogique et de la ludothèque, etc. Comme l'a souligné Stéphanie Daumin, « *l'organisation et la mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires et des temps d'activités péri-scolaires nous invite à reconsidérer notre approche du Projet éducatif local* ». Sans compter que les besoins des enfants et des jeunes ont évolué. Dans l'assistance, les idées d'actions à mettre en œuvre n'ont pas manqué. De premiers axes de travail se sont dégagés, autour de la parentalité, de l'épanouissement et du bien vivre ensemble, de la réussite scolaire et de l'insertion professionnelle, du développement des activités culturelles et sportives, etc. Ces propositions seront affinées lors d'une prochaine réunion du Comité consultatif. ●

Géraldine Kornblum

expressions des élu(e)s

Renaud Roux ► *conseiller municipal, élu du groupe Communistes et partenaires*

L'espoir à gauche



Malgré les signaux d'alerte qui se multiplient dans tout le pays, le gouvernement persiste malheureusement dans une politique qui va à l'encontre des intérêts de ceux qui l'ont élu. Au nom de la soi-disant réduction des déficits et des réformes structurelles imposées par Bruxelles, il favorise une dérive financière de notre économie au détriment de l'emploi, de l'industrie et du pouvoir d'achat des salariés et des retraités. C'est pourtant une toute autre politique dont notre pays a besoin pour relancer notre économie et

sortir de cette crise financière, en augmentant les salaires, les minimas sociaux et les retraites, en investissant massivement pour préparer l'avenir. Une politique qui oblige les banques à prêter aux PME et aux ménages plutôt que de se mettre docilement à leur service. Bien sûr qu'une autre politique à gauche est possible, mais elle ne viendra pas d'un quelconque homme providentiel et se construira à la base, avec les citoyens.

C'est cet espoir qui a permis la réussite de la journée de mobilisation du 9 avril. C'est encore cet espoir qui anime les salariés des Galeries Lafayette de Belle Épine, en lutte

pour la sauvegarde de leurs emplois, ici, tout près de nous. C'est également cette volonté que les Chevillais et les Val-de-Marnais ont clairement exprimé à l'occasion des élections départementales. Leur volonté de conserver un département ancré à gauche, utile à leur quotidien, voilà l'alternative ! L'espoir existe ainsi dans le large rassemblement de tous ceux qui ne se résignent pas à une austérité qui n'est en rien une fatalité. Ce rassemblement c'est celui que nous construisons à Chevilly-Larue, par delà les étiquettes, avec l'intérêt des Chevillais comme seule boussole.

Nathalie Tchenquela-Grymonprez ► *conseillère municipale, élue du Parti de Gauche*

Dites-nous ce dont vous avez besoin, on vous dira comment vous en passer !



Le budget 2015 voté lors du dernier Conseil municipal de mars, confronté aux politiques d'austérité, est un budget de résistance qui tente de rectifier les injustices des populations toujours plus fragilisées. Quand les dividendes versés aux actionnaires explosent, ce sont les travailleurs du privé et du public qui radent les fonds de tiroirs et se serrent encore un peu plus la ceinture quand certains ne sont pas purement et simplement « remerciés ». Il est en effet bien plus facile de traquer un

chômeur sur sa recherche d'emploi qu'un patron plaçant sa « cassette » dans des paradis fiscaux. Réduire les moyens financiers aux collectivités locales, c'est faire supporter les responsabilités de l'État aux communes et enfoncer encore plus le pays dans la crise. C'est pourquoi nous ne pouvons rester sans réaction quand de telles décisions s'accroissent, amputent lourdement les budgets communaux, pèsent sur l'investissement et menacent avant tout les besoins légitimes des habitants. Or l'instauration de la loi NOTRe (Nouvelle organisation territoriale de la République) et son

comparse qu'est la Métropole du Grand Paris pour notre territoire risquent de marquer un changement institutionnel important par sa captation des moyens financiers de notre commune et le transfert de bon nombre de compétences vers des structures de 600 000 à 7 millions d'habitants éloignées des populations. Le budget 2015 permettra à la Ville de préserver cette année des tarifs municipaux attractifs, de maintenir une pression fiscale parmi les plus basses du Val-de-Marne et d'assurer les conditions d'un mieux-être dans notre commune. En sera-t-il toujours ainsi ?

Hermine Rigaud ► *maire-adjointe, présidente du groupe Socialistes unitaires*

Fête des voisins



Le 29 mai prochain aura lieu la fête des voisins. C'est l'une des occasions qui nous est donnée de se rencontrer entre voisins autour d'un verre, pour échanger, parler des problèmes de voisinage autrement que sur le ton de la plainte ou des commérages. Dans un monde de plus en plus individualiste, il est important de se donner le temps pour « le mieux vivre ensemble ».

En effet, si on prenait la peine de se connaître un peu mieux entre voisins, on pourrait aborder autrement les

problèmes de voisinage et éviter des conflits, qui parfois relèvent simplement de la méconnaissance de l'autre. C'est ainsi que plusieurs temps forts sont prévus dans différents quartiers.

Le principal bailleur social de la ville, Valophis, organise une manifestation autour de la rue de Provence et invite les riverains à y participer. En effet dans le cadre de la rénovation des Sorbiers, la barre de la rue de Provence sera très prochainement détruite et les habitants seront relogés dans d'autres quartiers (pour ceux qui ne le sont

pas encore). C'est donc l'occasion de réunir ensemble tous les habitants avant la démolition afin de passer un moment agréable autour des animations proposées par Valophis. À la Saussaie, c'est un collectif d'associations qui invite les habitants des Sorbiers et de la Saussaie à venir partager un moment entre voisins autour des tours du 5, rue du Berry et du 11, rue du Rouergue. Au programme, chants, danses, repas. Pensez à apporter un plat, un dessert, une boisson pour que la fête soit réussie, on a besoin de tout le monde, l'entrée est gratuite. Ambiance garantie !

« Les textes publiés dans cette rubrique le sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs, dont l'expression est libre et n'engage ni la rédaction, ni la direction de la publication. Ils s'interdisent les propos injurieux ou diffamatoires à l'égard des personnes ou des institutions et s'obligent au respect des lois et règlements en vigueur, notamment ceux ayant trait aux publications de presse. »

Jean-Paul Homasson ► *conseiller municipal, élu du groupe des Non-inscrits et Citoyens*

Activité du Sami en 2014



Ily a douze structures de permanence des soins ambulatoires (Sami - Service d'accueil médical initial) sur le Val-de-Marne. Celui qui est situé à Chevilly-Larue, 96 avenue du Général De Gaulle, associe les communes de Rungis, Fresnes et L'Hajÿ-les-Roses. C'est le dernier qui a été créé, fin 2009. En 2014 les Sami du Val-de-Marne ont enregistré plus de 50 000 consultations, soit l'équivalent des services d'urgences de l'hôpital Henri Mondor à Créteil ou du CHU de Kremlin-Bicêtre.

5367 patients ont consulté à Chevilly-Larue, ce qui place le Sami en troisième position après Choisy-le-Roi et Limeil-Brevannes malgré sa création plus récente. L'activité est plus importante d'octobre à décembre et concerne majoritairement des enfants présentant des pathologies infectieuses. En principe l'accès au Sami devrait se faire après appel préalable du 15. En fait c'est un recrutement direct à 87%, qui augmente régulièrement. Les patients viennent majoritairement de Chevilly-Larue (35,5%), mais les L'Hajÿsiens sont chaque année plus nombreux (30,8%).

Le budget prévisionnel du Sami pour 2015 s'élève à 71 995€ avec une répartition des charges par commune variable et qui tient compte entre autres critères de la fréquentation respective. Le Sami est sécurisé et la prestation vigile est le principal poste de dépense. La permanence des soins est assurée du lundi au vendredi de 20h à minuit, le samedi de 16h à minuit et les dimanches et jours fériés de 8h à minuit. Le Sami remplit son rôle de permanence des soins, ce qui limite l'engorgement des services d'urgences des hôpitaux déjà bien surchargés.

Patrick Vicériat, Liliane Ponotchevny, Thierry Machelon, Beverly Zahia ►

élus du groupe UMP-UDI-Divers droite

Budget 2015

Chers concitoyens, nous vous remercions pour l'élection des 2 Conseillers départementaux UMP.

Le Conseil municipal du 31 mars 2015 a mis en évidence le manque de dialogue et de démocratie de l'équipe municipale actuelle : elle n'a tenu compte d'aucune de nos remarques objectives en s'emparant seulement de la **sécurité maintenue à un niveau très bas (1%)**, a employé des arguments faux sur la ville de Thiais (hasard ?) quant au nombre de caméras (réel 67 et non 12) en oubliant les 20 millions de visiteurs/an sur 2 centres commerciaux, a indiqué que la police cela

peut faire peur (c'est l'objectif !) et a refusé de parler sécurité dans le futur ! Les Chevillais apprécieront.

Concernant le **centre aéré**, aucune explication n'a été donnée sur leur appel à finances auprès des collectivités, alors que nous serions **assurés à 100% valeur de reconstruction !**

Il ressort de ce conseil : aucune écoute des élus d'opposition, discours rhétorique de l'un, rancœur de la défaite de l'autre dirigée contre le PS et la droite, accusant l'adversaire d'une campagne malhonnête, que les élus UMP ne "serviront à rien" le 94 étant resté à

gauche, et se réjouissant de l'inventaire des subventions négociées auprès du département à **titre préventif !**

Confrontés au déni de démocratie, au comportement bicéphale de la présidence du Conseil, exaspérés par les débordements hors sujet, les élus UMP ont décidé unanimement de quitter la séance, le résultat étant publié **avant le vote** dans le journal de la ville d'avril en p. 26 !

Nos permanences sont les 1^{er} et 3^e lundis de chaque mois dans nos locaux (ancienne mairie).

RV au 06 32 25 42 18.

Yacine Ladjici, Armelle Dapra, Philippe Komorowski ► *élus du groupe Parti socialiste et citoyens*

Un vote du budget qui tourne à la mascarade

Le 31 mars dernier, se tenait le Conseil municipal pour le vote du budget de la Ville pour l'exercice 2015. Nous avons assisté à cette occasion à des scènes ubuesques qui ont perturbé la tenue du Conseil.

Des invectives d'une rare violence ont eu lieu entre l'une des élus du groupe UMP et l'ancien maire de Chevilly-Larue, frôlant parfois l'amateurisme, voir le manque de respect pour nos concitoyens qui attendent de leurs élus un comportement digne et responsable.

Que les Chevillais et les Chevillaises le sachent, cette scène

de théâtre ne nous fera pas oublier que la liste UMP aux municipales de 2014 a été sortie d'un chapeau, la veille du premier tour des municipales pour permettre le maintien du système en place à Chevilly-Larue.

Notre groupe a été le seul à répondre présent, pour voter contre le budget présenté par la majorité lors du dernier Conseil municipal.

Les ressources considérables dont nous disposons du fait de la présence du MIN de Rungis et d'un certain nombre d'entreprises sur notre territoire, font que nous disposons

d'une force de frappe financière qui pourrait transformer notre ville et en faire une référence dans le Val-de-Marne.

Hélas, le budget proposé reflète le manque d'ambition de la maire de Chevilly-Larue, qui se contente de gérer les affaires courantes de notre ville au lieu de proposer un projet et une vision d'avenir pour notre belle cité.

Être élu d'opposition peut être difficile, mais nous avons les nerfs solides et tiendrons bon pour défendre nos concitoyens et proposer le moment venu, un projet qui permettra à notre ville d'avancer et d'entrer enfin dans la modernité.

Spectacle Slam

Les jeunes slameurs font leur show !

Les jeunes des ateliers slam menés par l'écrivain et slameur Insa Sané, organisés par la médiathèque et le service municipal de la Jeunesse en partenariat avec le Club Espoir, sont attendus sur la scène de la médiathèque vendredi 22 mai pour un show en public.



Comme dans les contes de fée ils sont sept, sept adolescents collégiens qui disent, qui écrivent, qui slament, ou plus exactement qui apprennent à slamer, à choisir les mots, à les soupeser, à les tester, qui s'exercent à construire les phrases, puis à les déconstruire, à les recoudre, à les

enchaîner comme on fait un travail d'orfèvre, à choisir la rime, ... Alizée, Dorval, Murielle, Nouha, Pierre, Britany et Treicy tournent et retournent les sons et

les expressions autour d'un thème, celui de la ville, et de tout ce qui le compose. Au dernier atelier, ils ont commencé à se mettre en bouche les textes ainsi écrits par leurs soins. Il leur en reste deux, qui se tiendront les 12 et 19 mai, pour se frotter à la mise en scène. Le vendredi 22 mai, lors d'une soirée de restitution de ces ateliers ouverte au public, ce sont eux qui feront le show en donnant le meilleur d'eux-mêmes ! ●

► **Soirée spectacle des ateliers slam vendredi 22 mai à 20h à la médiathèque, en présence de Insa Sané. Entrée libre.**

Exposition des apprenants de langue française

Les greniers, sources d'inspiration

L'exposition annuelle proposée par les apprenants des cours de langue française du CCAS est de ces événements qui ne laissent pas insensibles. Entièrement conçue, imaginée, réalisée par les apprenants eux-mêmes, avec le concours de leurs professeurs, elle a toujours ceci de particulier qu'elle livre singulièrement, sans que chacun s'en rende forcément compte, une part d'eux-mêmes. Le thème choisi cette année sera celui des greniers alimentaires. Les céréales, la vigne, les huiles d'olive, les graines, l'élevage seront les points de départ de

la réflexion artistique et culturelle. Sachant que les 110 apprenants de cette année viennent de pays aussi variés que le Maroc, l'Égypte, la Guinée, le Sénégal, mais aussi la Russie, la Chine, le Brésil, la Colombie ou encore la Mongolie, l'événement sera l'occasion de faire un sacré tour du monde culturel des habitudes de conservation, des pratiques alimentaires, de l'architecture ou encore des croyances. À voir. ●

► **Exposition du mercredi 20 au samedi 23 mai à la salle Léo Ferré de 10h à 18h. Vernissage jeudi 21 mai à 18h30.**

Stage

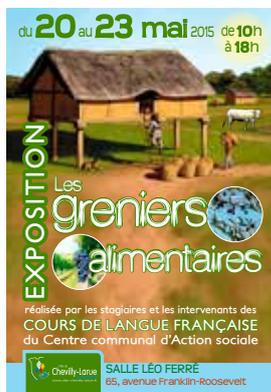
La peinture sur soie au bout des doigts

Après le succès remporté en février dernier, la Maison des arts plastiques réitère : voici qu'elle propose un nouveau stage de peinture sur soie. La technique utilisée se sert du sirop de sucre. Il n'est pas nécessaire d'avoir des compétences en dessin : le sirop coule, se pose ou dégouline sur le tissu ... et sa rencontre avec la peinture fait le reste.

C'est la fluidité du geste et la couleur qui feront de votre réalisation une œuvre unique. ●

► **Stage de peinture sur soie avec la Maison des arts plastiques Rosa Bonheur le dimanche 14 juin de 10h à 13h et de 14h à 17h. Tarif : 5,70€.**

► **Inscriptions à la Maison des arts plastiques 34, rue Henri Cretté (01 56 34 08 37).**



Exposition des élèves

Recyclage artistique et autres thèmes

L'exposition des travaux des élèves de la Maison des arts plastiques est toujours un moment fort de l'expression artistique chevallaise. Celle de cette année, qui aura lieu du 5 juin au 4 juillet, ne dérogera pas à la règle. Les œuvres présentées, produites par les ateliers enfants, ados et adultes, reflèteront très largement le thème qui a traversé cette saison, à savoir le « recyclage artistique ». Le travail des ados sera particulièrement remarquable, ces derniers ayant suivi six ateliers avec le plasticien Samuel Aligand, invité de l'exposition *Mutation(s)* qui vient de s'achever. La notion de volume à travers l'usage du papier, de la colle, de la ficelle, de l'aluminium, du polystyrène et surtout du plastique préalablement fondu pour être remodelé n'a désormais plus de secret pour eux. L'ensemble de leurs œuvres sera agencé en une grande installation. En matière de recyclage, les adultes présenteront des œuvres réalisées en collagraphie, technique de gravure d'empreintes de matière telles ficelles, tissus ou encore poudre de métal compressé. D'autres thèmes que le recyclage



Un exemple de recyclage artistique par les élèves.

seront également présents dans cette exposition. Ainsi des élèves adultes ont également revisité les grands maîtres de la peinture et de la gravure tels que Félix Valotton, Edward Hopper, Monet, Sonia Delaunay, Van Gogh, Eugène Boudin ou encore Mary Cassatt. Enfin, d'autres élèves ont également laissé aller leur imagination autour de l'idée de créer une image floue. ● G.K

► **Exposition des travaux d'élèves du 5 juin au 4 juillet à la Maison des arts plastiques. Entrée libre. Ouvert lundi et mardi de 14h à 19h, du mercredi au vendredi de 14h à 17h30 et le samedi de 14h à 18h. Vernissage le vendredi 5 juin à 18h30.**

Contes

Scène ouverte : avis aux amateurs

La Maison du Conte propose une scène ouverte aux conteurs amateurs, animée par Nidal Qannari et Marien Tillet. Lors de cette soirée, les paroles débutantes et confirmées pourront se croiser. Vous avez envie de vous frotter aux oreilles d'un auditoire attentif ? Envie de raconter vos récits ? Lancez-vous ! Pour cela, il suffit de vous inscrire en précisant l'histoire choisie. Attention, aucune histoire ne devra dépasser les 3 minutes. Vous souhaitez simplement vous laisser porter par les récits des autres sur les rives de l'imaginaire ? Rendez-vous le lundi 1^{er} juin à la Maison du Conte avec un plat à partager ou de quoi grignoter pendant la soirée. ●

► **Scène ouverte le lundi 1^{er} juin à la Maison du Conte à 19h (rendez-vous pour les conteurs à 18h30). Entrée libre.**

Réservation au 01 49 08 50 85 ou à informations@lamaisonduconte.com ou à la Maison du Conte – 8, rue Albert Thuret.



Insa Sané : un écrivain slameur à Chevilly-Larue

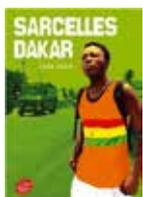


Slameur, écrivain, comédien, parolier : Insa Sané est tout cela à la fois. Il explose, il explore à travers ses textes les limites du langage . . . La médiathèque, le service municipal de la Jeunesse et le Club Espoir l'ont invité à rencontrer les jeunes Chevillais dans le cadre d'ateliers d'écriture slam. Rendez-vous le vendredi 22 mai à 20h à la médiathèque pour la restitution de ces ateliers !

Livres

Sarcelles-Dakar

Insa Sané – Éd. Sarbacane, Coll° Exprim', 2006



1 995 : Djiraël a 19 ans et ses petites habitudes entre Gare du Nord et Sarcelles : virées entre potes, petites combines et drague à tous les étages. Alors, pourquoi partir au Sénégal en famille pour retrouver son père ? Pourtant, Djiraël accepte et ce voyage va se révéler profondément marquant pour le jeune homme. Entre langue urbaine inventive et lyrisme enchanteur, *Sarcelles-Dakar* est le roman initiatique d'un « Francenabé » qui se cherche. Premier volume de la comédie urbaine d'Insa Sané, *Sarcelles-Dakar* donne le ton et permet de faire connaissance avec les différents personnages.

Regard sur la collection Exprim'

La collection Exprim' (éd. Sarbacane) s'adresse aux adultes comme aux grands adolescents et privilégie « des écritures inventives, urbaines et sonores », selon son directeur Tibo Bérard. Les textes sont percutants, explosifs. Une playlist choisie par l'auteur accompagne chaque roman. Pour accompagner votre lecture, voici la bande-son de *Sarcelles-Dakar*, choisie par Insa Sané :

- Akon – *Trouble*
- Al Green – *Call Me*
- Bob Marley – *Natty Dread*
- Cypress Hill – *Black Sunday*
- D'Angelo – *Brown Sugar*
- Erykah Badu – *Baduizm*
- India Arie – *Acoustic Soul*
- Kelis – *Wanderland*
- Ministère Amer – *95200*
- Mobb Deep – *Hell On Earth*
- Oxmo Puccino – *Opéra Puccino*
- Public Enemy – *Tout !!*
- The Notorious BIG – *Ready To Die*
- The Roots – *Illadelph Halflife*
- Wu-Tan Clang – *Wu-Tang Forever*

Du plomb dans le crâne

Insa Sané – Éd. Sarbacane, Coll° Exprim', 2008



2 005 : les banlieues françaises s'embrasent. Alassane, le petit frère de Djiraël, embarque ses potes dans le chaos. Et dans les rues de Sarcelles et de Villiers-le-Bel, on fait de sacrées rencontres ! *Du plomb dans le crâne* dépasse toutes les bornes, excelle à décrire l'excès et embarque le lecteur dans une virée sanglante et délirante. Un hommage appuyé à Tarantino et un style virevoltant et percutant.

Gueule de bois

Insa Sané – Éd. Sarbacane, Coll° Exprim', 2009



On retrouve les personnages de cette comédie urbaine à l'aube de l'élection d'Obama. Alors que Djiraël et Tierno roulent du côté obscur de la force, Sonia rêve d'un avenir de paillettes et d'or. Ils croisent les petites frappes et c'est sur la route d'une danse macabre qu'ils enchevêtrent leurs destins . . . Pour eux, le changement serait une nuit moins sanglante mais : « *La ville aime la chair, et (...) tout comme l'homme est une vague, les carrefours de la ville sont de terribles récifs* ». Attention, nuit urbaine dangereuse où plane une odeur de polar bien noir à l'écriture rythmée.

Tu seras partout chez toi

Insa Sané – Éd. Sarbacane, Coll° Exprim', 2012



Enfant déraciné d'un pays en guerre, Sény, 9 ans, doit quitter ses parents, ses amis, son amoureuse Yulia, pour atterrir dans un autre pays où la paix est au prix d'un oubli impossible pour cet enfant. Sény ne l'entend pas de cette oreille et veut tout faire pour rentrer. Il va alors partir pour un voyage initiatique, avec pour seul étendard l'imaginaire des plus désespérés, le plus foisonnant et le plus riche. Insa Sané signe là une intrigue captivante où la langue du slameur se fait rythmes et scansion pour conter les pas de ce petit d'homme vers son destin. Comme une bulle de poésie pour habiller la réalité de l'exil.

Il y a 60 ans les Castors édifiaient leur résidence

Bel exemple de solidarité, le chantier collectif de la résidence pavillonnaire des Castors, au 178, rue Petit Le Roy, a duré près de trois ans, du printemps 1954 à fin 1956.

L'union fait la force ! Les Castors ont fait leur cette devise en se lançant en 1954 dans l'aventure de construire en commun leurs maisons au 178, rue Petit Le Roy. Au départ, ils étaient quatre employés d'EDF en poste à Chevilly-Larue ou dans le voisinage, Messieurs Ducouret, Edelmann, Lesouef et Ripoche, à subir de mauvaises conditions de logement, comme tant d'habitants dans l'après-guerre, et à se demander comment y remédier. En 1953, apprenant l'expérience de Castors menée par des collègues à Villejuif, ils viennent les rencontrer. Ils découvrent ainsi les avantages du Plan Courant, du nom du ministre de la Reconstruction et du Logement qui a fait voter la loi du 15 avril 1953 accordant des avantages financiers pour la construction de logements économiques. En s'associant, les Castors peuvent obtenir des prêts à taux avantageux et des matériaux à prix réduits ; ils réduisent de beaucoup les frais de construction en effectuant en commun le maximum de travaux par eux-mêmes. Il s'agit d'abord de trouver un terrain pas trop éloigné de leurs lieux de travail. Par une connaissance, M. Ripoche est mis en relation avec M. Grange, industriel parisien propriétaire d'un terrain horticole de 1,7 ha rue Petit Le Roy à Chevilly-Larue ; un accord est conclu pour un prix assez modéré, à condition que trois des futurs 54 pavillons soient réservés à des ouvriers de M. Grange. Les initiateurs du projet pensent d'abord réserver tous les 51 lots restants à des agents d'EDF, mais il est bientôt décidé de ne leur accorder qu'un tiers des lots, les deux tiers restants étant accessibles à des personnes extérieures. Le bouche à oreille fonctionne si bien que le 54^e candidat est trouvé dès janvier 1954. Le groupe des Castors de Chevilly-Larue est d'abord intégré aux Castors de Sainte-Colombe de Villejuif, qui achètent le terrain et déposent la demande de permis de construire à la mairie de Chevilly-Larue le 22 mars 1954. Les travaux commencent bientôt, par les terrassements, sans attendre l'accord du permis, qui est donné le 23 septembre 1954. Selon le règlement intérieur des Castors, chacun s'engage à fournir jusqu'à la fin des travaux un minimum de 40 heures de travail par mois sur le chantier, ainsi qu'à y travailler 12 jours de congés payés par an à 8 heures par jour, soit au total au minimum 576 heures de travail par an (en fait, bien plus). « *Le principe même*



du système Castor étant la solidarité des participants, chacun doit considérer comme un devoir absolu de remplir fidèlement ses obligations ». Les Castors ne savent pas alors quelle sera leur maison. « *L'attribution des pavillons se fera à la date fixée par le groupe de direction du chantier. Chaque Castor choisira son pavillon par ordre d'inscription »* dans ceux correspondant à la taille de sa famille. « *L'emménagement n'aura lieu que lorsque tous les pavillons seront terminés »*. Les Castors de Chevilly-Larue prennent leur autonomie en se constituant le 26 décembre 1954 en Société anonyme coopérative à capital et personnel variables. Celle-ci rachète le terrain le 15 février 1955. La quote-part de chaque sociétaire est constituée par un apport initial (correspondant approximativement à un mois de salaire), puis par des versements mensuels (d'un montant proche d'un quart de leur salaire). Le chantier dure près de trois ans. Deux bétonnières sont achetées, ainsi qu'une grue d'occasion. La briqueterie Bohy prête des rails et des wagonnets pour les transports sur le chantier. Le travail est distribué par le chef de chantier à l'arrivée des Castors, qui apprennent le métier sur le tas. Deux maçons professionnels sont aussi embauchés et une entreprise d'électricité interviendra à la fin du chantier. Les Castors travaillent presque tous les dimanches et jours fériés, mangeant sur place, certains venant un peu tous les jours ; la durée de travail sur place peut aller jusqu'à 50 heures par semaine en été. Comme le dit M. Edelmann : « *Nos femmes avaient bien du mérite, car nous y passions tout notre temps libre »*. Ce gros effort est enfin récompensé : les Castors peuvent emménager pour la rentrée scolaire en 1956, même s'il reste souvent des travaux intérieurs à terminer. La déclaration d'achèvement est effectuée le 21 décembre 1956. Les Castors peuvent être fiers de leur réalisation collective de leurs mains, bel exemple de solidarité.

Marc Ellenberger, archiviste municipal

Des Castors en plein travail, devant l'horizon dégagé avant la construction du Min.
(COLLECTION PRIVÉE)

Tournoi de rugby

Une première très appréciée

L'Élan Rugby s'est lancé, le 11 avril dernier, dans l'organisation d'un tournoi. Au programme, du jeu bien sûr, mais surtout du partage des valeurs chevillaises : plaisir, ambiance et convivialité. Une belle réussite malgré une météo un brin capricieuse.



Ca se chamaille entre les Colts et les Chiefs. À voir les mines des protagonistes, l'ambiance est à la rigolade. Et c'est bien le principal lors de ce genre de tournoi, du rugby folklorique, qui porte décidément très bien son nom. Le vice-président de la section l'avoue, sans ambages : « *Tout le monde est très content, on s'est bien amusés* ». Avec six équipes,

dont deux formées par des Chevillais, l'Élan a bien fait les choses. « *Au niveau organisation, tout s'est bien déroulé. C'est aussi pour cela que nous avons souhaité un tournoi de rugby à 7. Les mi-temps sont plus courtes et cela facilite le timing de la journée* », poursuit Marc Fontaine.

Un 2^e tournoi l'an prochain ?

Les équipes des Colts, des Chiefs, d'Ernst&Young (cabinet de conseil) ou encore celle de l'Aviation civile se sont ainsi régalingées, autant en plaquages et cadrages-débordements qu'en anecdotes racontées à la buvette. Une jolie promotion pour l'esprit du rugby et la section de l'Élan qui s'est montrée accueillante jusqu'au bout, en s'inclinant en finale contre les aviateurs. « *On est très contents de cette première qui nous a surtout donné envie de recommencer l'an prochain. On réfléchit même à en organiser deux si le calendrier le permet* ». En attendant, il reste encore quelques matchs pour terminer la saison et... le traditionnel et non moins fameux barbecue de fin de saison. ● **Antoine Ginekis**

24^e Boucles Chevillaises

Top départ !

On prend son agenda et on note ! Samedi 20 juin, les Boucles Chevillaises reviennent pour la 24^e édition. Rendez-vous incontournable du calendrier sportif, tous les runners et marcheurs, amateurs et confirmés, sont attendus pour venir faire un petit tour.

On connaît la musique mais on ne s'en lasse pas ! Les Boucles Chevillaises représentent le rendez-vous idéal pour lancer les festivités estivales de la Commune. C'est également un moment chaleureux pour se faire plaisir en « visitant » la ville en petites foulées. « *On attend 200 personnes* », espère-t-on du côté du service municipal des sports. Un chiffre qui ne semble pas trop difficile à atteindre puisque chacun peut choisir son défi qui le verra franchir la ligne d'arrivée, rue Petit Le Roy. « *Il y a quatre épreuves proposées : 5km marche, 5 et 10km course et relais 2x5km* »,

explique Sophie Dumon, directrice des activités sportives, en charge de l'organisation. Comme de coutume, les marcheurs seront les premiers à s'élancer, dès 9h15 place Nelson Mandela, suivis rapidement –aux alentours de 9h30– par tous les autres accros de l'asphalte. Habités comme petits nouveaux, n'hésitez pas et venez participer à cette jolie tradition chevillaise ! ● **A.G**

● **Renseignements et/ou inscriptions : service municipal des Sports, 56 avenue Franklin Roosevelt (01 46 86 35 63). Inscriptions également possibles en ligne sur le site de la ville (www.ville-chevilly-larue.fr).**



Basket

Des filles pleines d'Élan !

Avec trois équipes évoluant au niveau régional, un nombre de licenciées record et une entente avec le club de L'Haÿ-les-Roses toujours plus étroite, le basket chevillais se conjugue plus que jamais au féminin.

Premier en nombre, c'est déjà une belle victoire qu'Alain Pétrissans, le président, ne souhaite pas éluder : « Nous comptons le plus grand nombre de licenciées du département devant des clubs historiquement importants comme la VGA Saint-Maur ». Et les résultats suivent cette courbe ascendante : « Les cadettes sont parmi les 6 meilleures équipes d'Île-de-France. Les minimes et juniors évoluent, elles, en 2^e division régionale. Nous sommes très fiers de cela ».

Objectif Région pour les seniors

Trois équipes fanions qui poussent le club à vouloir pérenniser l'Entente avec les voisines de L'Haÿ-les-Roses (Entente Ouest 94 de Chevilly-Larue et L'Haÿ-les-Roses). « Nous allons mettre en place un projet de formation des joueuses commun aux deux clubs. Les principes de jeu sont les mêmes des benjamines aux seniors avec un travail conjoint entre tous les entraîneurs ». Un projet qui fonctionne et qui ne cesse de s'améliorer, plaçant aujourd'hui l'Élan parmi les clubs qui comptent au niveau féminin. Avec toujours plus d'ambition : « On souhaite avoir une équipe sénior en Région dans un avenir proche ». Vu les résultats actuels, cela ne saurait tarder. ● A.G



33

sports

Brèves de vestiaires

Tous les enfants se prennent au Jeu

Le sport pour tous et ... tous au sport ! C'est le principe des Jeux du Val-de-Marne qui, comme chaque année, entraîneront tous les élèves d'élémentaire à découvrir diverses pratiques au cours d'une journée dédiée à l'effort et au sport. Du lundi 8 au vendredi 19 juin, chaque classe des écoles élémentaires de Chevilly-Larue sera conviée à une journée, sur le temps scolaire, entièrement consacrée à la pratique sportive. Au programme, un joli florilège de ce qui plaît aux enfants : Olympiades aquatiques à la piscine, course d'orientation, course d'endurance et jeux

collectifs en extérieur ou en salle, selon les désirs de la météo. L'idée des Jeux du Val-de-Marne est aussi de mêler les enfants, qu'ils se rencontrent et s'initient autant aux principes de chaque discipline qu'au goût de l'effort et à l'esprit de compétition et du dépassement de soi. « Dans la mesure du possible, on essaie d'organiser des rencontres entre CP et CE1, puis entre CE2, CM1 et CM2 car les épreuves proposées, en particulier les courses, sont différentes », explique-t-on du côté du service des Sports. Chaque élève repartira de cette journée intense avec un cadeau offert par le Conseil général.

Natation synchronisée : les seniors se montrent au niveau national

Du mardi 7 au jeudi 9 avril, la piscine d'Angers accueillait les championnats de France de N2. « Être qualifié est déjà un excellent résultat pour notre ballet », explique Sophie Dumon, entraîneur au sein de la section de l'Élan. Effectivement, les neuf nageuses – Estelle, Cynthia, Audrey, Apolline, Clémence, Lola, Emma, Fanny et Mélanie – âgées de 18 à 24 ans, peuvent être fières de compter parmi les 234 participantes du championnat national. Si la performance à l'arrivée, 20^e au classement final, ne semble pas tout à fait conforme aux ambitions, il ne faut donc pas tout jeter ... à l'eau. Surtout que les conditions furent très compliquées avec « plusieurs heures de retard par rapport au passage prévu à cause d'un bassin indisponible ».

Pharmacies de garde de jour

Vendredi 8 mai

Medioni
89, boulevard Jean Jaurès
Fresnes
01 46 66 10 47

Godet
1, rue de la Fraternité
Thiais
01 46 81 09 18

Dimanche 10 mai

Medioni
89, boulevard Jean Jaurès
Fresnes
01 46 66 10 47

Jeudi 14 mai

Benouaïche
Ccial Carrefour
81, avenue du Général de Gaulle
L'Hay-les-Roses
01 46 65 85 18

Dimanche 17 mai

Dechamps
Ccial de la Croix du Sud
Chevilly-Larue
01 45 47 80 05

Les pharmacies de garde sont consultables sur le site de la ville : <http://www.ville-chevilly-larue.fr/>
> Rubrique Infos les plus demandées
> Pharmacies de garde

Dimanche 24 mai

Charcot
10, rue du docteur Charcot
Fresnes
01 46 60 05 65

Lundi 25 mai

Benouaïche
Ccial Carrefour
81, avenue du Général de Gaulle
L'Hay-les-Roses
01 46 65 85 18

Dimanche 31 mai

Pharmacie du marché
18, rue Henri Thirard
L'Hay-les-Roses
01 46 64 49 39

Dimanche 7 juin

Pharmacie centrale
10, place Pierre et Marie Curie
Fresnes
01 46 66 18 31

Marronniers
2 bis, avenue du 25 Août 1944
Thiais
01 48 84 21 28

Sécurité

Contre les cambriolages

Des démarcheurs peu scrupuleux ou des personnes malveillantes se présentent régulièrement au domicile des habitants en se recommandant de la mairie pour proposer leurs services (bilan énergétique, étude de l'état des charpentes, etc.). La mairie, et plus généralement aucun organisme institutionnel, ne missionne d'entreprise. Pour éviter tout cambriolage, respectez quelques règles de sécurité. Avant de laisser quelqu'un entrer chez vous, assurez-vous de son identité. Ne laissez jamais une personne inconnue seule dans une pièce. Placez en lieu sûr vos objets de valeur. Fermez toujours votre porte d'entrée même quand vous êtes à l'intérieur. En cas d'absence prolongée, prévenez une personne de confiance de votre entourage, faites suivre votre courrier, transférez vos appels sur votre portable ou une autre ligne, etc. Vous pouvez également signaler votre absence au commissariat de police pour que celui-ci surveille votre domicile.

État civil

Du 1^{er} au 31 mars 2015

Naissances

- Alisha Bazulla
- Mohammed Benali
- Elyes Ben Thayer
- Nolan Courchay
- Maëlle Crollard

Wauquier

- Elhadji Diarra
- Kaïs El Yaakoubi
- Antoine Fargent
- Sasha Laviron

- Lemis Maoua
- Victoria Marceau

- Eloïse Moudileno-Massengo
- Robin Nouël
- Thao Peignelin
- Sonia Semai
- Maia Tanase
- Kilani Sayah
- Patrick Thieulant
- Armand Zuselli
- Pierre Derive
- Djonatan Dare
- Nicole Vilnat
- François Bazin
- Gérard Sauty
- Pierre Vanluggène
- Odette Marion
- Gérard Gonse
- René Gaillard
- Mohammed Oumghar

Mariages

- Samira Chikhi et Quentin Latrace

Décès

- Hélène Pelgas
- Solange Hérelle

Alain Ferrer n'est plus



Alain Ferrer, originaire de l'Ardèche, a 30 ans lorsqu'il devient secrétaire général (fonction actuelle du directeur général des services) à la mairie de Chevilly-Larue, en 1978. Durant ses dix années de service, « il a apporté un concours technique extrêmement efficace

au développement des politiques publiques locales » constate Guy Pettenati, le Maire sous l'égide duquel Alain Ferrer a œuvré en « véritable militant du service public ». Très apprécié de ses collègues et considéré comme un collaborateur déterminé, compétent et disponible, il aura accompagné, aux côtés de la Municipalité, la reconquête du territoire en étant porteur de projets alternatifs à la construction de l'A86 à Chevilly-Larue. Il a également joué un rôle primordial dans la réalisation du chauffage urbain de géothermie. Après cette riche expérience, il a poursuivi sa carrière jusqu'à sa retraite au sein du cabinet du Président du Conseil général. Alain Ferrer s'est éteint le 31 mars 2015 à l'âge de 67 ans.

André Fazekas nous a quittés



Électricien de formation, André Fazekas, né le 30 mars 1932 à Paris, était un des premiers locataires à emménager aux Sorbiers, rue de Picardie. Membre de l'Union nationale des combattants, il était très actif lors des cérémonies organisées par les anciens combattants. En mars

1983, il est élu conseiller municipal sur la liste d'opposition municipale « Union pour l'avenir de Chevilly-Larue » et siège pendant les 6 ans de son mandat durant lequel il s'occupe d'action sociale et accompagne les groupes de personnes âgées dans les sorties et voyages organisés par la commune. Responsable d'une petite entreprise d'électricité générale, il prend sa retraite en 1990 et va s'établir en Sologne. André Fazekas nous a quittés le 4 avril 2015 à l'âge de 83 ans.

UNE URGENCE MÉDICALE ?

sa mi
CHEVILLY-LARUE

le service
d'accueil
médical initial

vous accueille

du lundi au vendredi de 20h à minuit,
le samedi de 16h à minuit,
le dimanche et jours fériés
de 8h à minuit.

COMPOSEZ LE 15

un service de santé publique de proximité

96, avenue du Général de Gaulle
(1, rue de Verdun)
94530 Chevilly-Larue - Tél. : 15

Médecins de garde

Contactez le **15** qui vous orientera vers le service d'accueil médical initial (SAMI) de Chevilly-Larue (1, rue de Verdun).

Semaine : de 20h à minuit

Samedi : de 16h à minuit

Dimanche et jours fériés : de 8h à minuit

Hôtel de ville

88, avenue du Général de Gaulle
01 45 60 18 00

► **lundi, mercredi et jeudi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 17h30**

► **mardi de 13h30 à 18h30**

► **vendredi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 17h**

► **samedi de 8h45 à 12h pour les services municipaux de l'État-civil/ Élections, de l'Action sociale et de l'Enfance.**

Les services municipaux seront fermés le samedi 9 mai.

COLLECTE 2015 DES ENCOMBRANTS

Secteur 1 : 6 mai / 3 juin

Secteur 2 : 20 mai

Secteur 3 : 27 mai

DÉCHETS RECYCLABLES COLLECTE 2015

Prochaines collectes bacs jaunes

Secteur 1 & 3A : tous les mardis

Secteur 2 & 3B : tous les jeudis

Prochaines collectes bacs verts

Secteur 1 & 3A :

Les mercredis 13 et 27 mai

Secteur 2 & 3B :

Les mercredis 6, 20 mai et 3 juin

► **Si vous ne connaissez pas votre secteur, vous pouvez appeler le service municipal de l'Environnement : 01 45 60 19 86 ou 89.**

Le calendrier complet de l'année 2015 ainsi que le plan des secteurs sont disponibles en téléchargement sur : www.ville-chevilly-larue.fr – rubrique Environnement.

Offres d'emploi

La ville de Chevilly-Larue recrute

- ▶ Un(e) assistant(e) maternelle
- ▶ Des adjoint(e)s d'animation pour les temps d'activités périscolaires
- ▶ Un(e) responsable de la maintenance des bâtiments et de la maîtrise de l'énergie
- ▶ Un(e) directeur(trice) de la crèche multi-accueil Les Petites Colombes
- ▶ Des auxiliaires de puériculture
- ▶ Un(e) directeur(trice) du théâtre André Malraux
- ▶ Un(e) intervenant(e) d'aide aux devoirs pour le service municipal de la Jeunesse
- ▶ Un(e) chargé(e) des questions financières pour le service Finances

Envoyer CV et lettre de motivation à :
Madame la Maire – 88, avenue du Général de Gaulle – 94669 Chevilly-Larue cedex.
Toutes ces annonces sont consultables en intégralité sur le site Internet de la ville :
www.ville-chevilly-larue.fr dans la rubrique *Offres d'emploi*.
Renseignements auprès de la direction des Ressources humaines (01 45 60 19 91).

L'Association Petits Princes recherche bénévoles

Depuis plus de 25 ans, l'association Petits Princes réalise les rêves des enfants et adolescents gravement malades atteints de cancers, leucémies, certaines maladies génétiques...

En vivant ses passions et en réalisant ses rêves, l'enfant trouve une énergie supplémentaire pour se battre contre la maladie. Parce qu'il y a toujours plus de rêves à réaliser et d'enfants à soutenir, nous avons besoin de vous. Vous vivez en Île-de-France, vous êtes disponible 2 jours par semaine dont le mardi, rejoignez nous. Chaque jour, un rêve est réalisé.

- Renseignements : www.petitsprinces.com (01 43 35 49 00)

Collégiens, lycéens

Quinzaine de révision des examens

Le service municipal de la Jeunesse, la médiathèque et la Maison pour tous organisent en partenariat une quinzaine de révisions des examens en direction des lycéens (1^{ère} et terminale) et des collégiens (3^e). Les révisions des lycéens se tiendront du 1^{er} au 13 juin à la médiathèque qui exceptionnellement leur ouvrira ses portes à des horaires inhabituels (lundi, mercredi et samedi de 10h à 18h et mardi et jeudi de 10h à 20h). La salle Mosaïque leur sera réservée et ils auront l'accès à deux postes informatiques à l'espace multimédia.

Les révisions des collégiens se dérouleront à la Maison pour tous du 16 au 19 juin mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 14h à 18h. Collégiens et lycéens bénéficieront de la présence d'intervenants-étudiants, recrutés par la Municipalité, qui les aideront en méthodologie et dans les matières générales. Des ouvrages spécifiques seront mis également à leur disposition. Et histoire de se détendre un peu, boissons et collations seront offertes.

- Tous renseignements sur la quinzaine de révision des examens auprès de la médiathèque au 01 45 60 19 90.

INFOS CONSEILS
ÉNERGIE AU RELAIS-ÉNERGIE
RELAIS-MAIRIE CENTRE
(13, RUE ÉDITH PIAF) en appelant le
01 56 34 70 54 ou 55
RENDEZ-VOUS GRATUITS

PROCHAINE DATE :
MERCREDI 27 MAI 2015
DE 14H À 17H30

Permanences impôts

▶ Sur rendez-vous les mardis 5 et 12 mai 2015, de 14h à 16h30 en mairie de Chevilly-Larue (88, avenue du Général de Gaulle 01 45 60 18 53).

▶ Sans rendez-vous les lundis, mardis, mercredi et vendredi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 16h15 et les jeudis de 8h45 à 12h au centre des impôts (4, rue Dispan à L'Hay-les-Roses – 01 49 08 88 03).

Prendre rendez-vous avec une assistante sociale

▶ Prenez rendez-vous au 01 49 84 09 05 afin de rencontrer l'assistante sociale qui reçoit à l'Espace commun des solidarités (3, rue du Béarn).

Un avocat à votre écoute

Deux avocats assurent sans rendez-vous des consultations gratuites pour les Chevillais en mairie (88, avenue du Général de Gaulle, renseignements 01 45 60 18 00) :

▶ Les trois premiers samedis du mois de 9h à 10h.

Être reçu par la Mission locale

Si vous avez entre 16 et 25 ans, la Mission locale Bièvre Val-de-Marne pourra vous aider en matière d'orientation professionnelle, de formation, d'aide à la recherche d'emploi.

▶ Espace commun des solidarités – 3, rue du Béarn (01 45 60 59 44).

L'Espace commun des solidarités vous accueille

Pour être accompagné et orienté en matière d'action sociale.

▶ Espace commun des solidarités – 3, rue du Béarn (01 41 80 18 95).

Le Centre local d'information et de coordination gérontologique (CLIC) vous reçoit

Pour être conseillé et orienté sur les dispositifs d'aide mis à la disposition des personnes âgées de 60 ans et plus et leur famille.

▶ Espace commun des solidarités – 4, place Nelson Mandela. (01 48 53 79 09).

Point mensuel d'information et de pré-inscription Petite enfance

Les représentants des différents modes d'accueil présents dans la ville enregistrent vos demandes, communes à tous les modes d'accueil, à partir du 7^e mois de grossesse.

▶ Chaque 2^e mardi du mois à 17h.

▶ Espace commun des Solidarités – 4, place Nelson Mandela.

Logement

Permanences de l'ARSS Association des Résidents Sorbiers-Saussaie

▶ Permanences les 1^{er} et 3^e lundis de chaque mois de 17h30 à 19h sans rendez-vous à la Maison pour tous (23, rue du Béarn).

En cas d'urgence, vous pouvez laisser un message sur le répondeur (01 45 12 91 52).

Permanences CNL Sorbiers-Saussaie Valophis Habitat

▶ Permanences les 2^e et 4^e jeudis du mois.

▶ Maison pour tous – 23, rue du Béarn.

▶ Contact et renseignements :

cnlsorb-saus94550@orange.fr

<http://sorbierssaussaie.cnl.pagesperso-orange.fr>